

EXPOSE HISTORIQUE DE
L'ANCIEN DEPOTOIR MUNICIPAL
DE VILLE DE LASALLE
1984-1987

DOCUMENT DE TRAVAIL

FÉVRIER 1987

J.G. BONNIER

WA
780
B66
1987

INSPO - Montréal



3 5567 00003 1697

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

EXPOSE HISTORIQUE DE
L'ANCIEN DEPOTOIR MUNICIPAL
DE VILLE DE LASALLE

1984 - 1987

DOCUMENT DE TRAVAIL

20 février 1987

J.-G. Bonnier

TABLE DES MATIÈRES

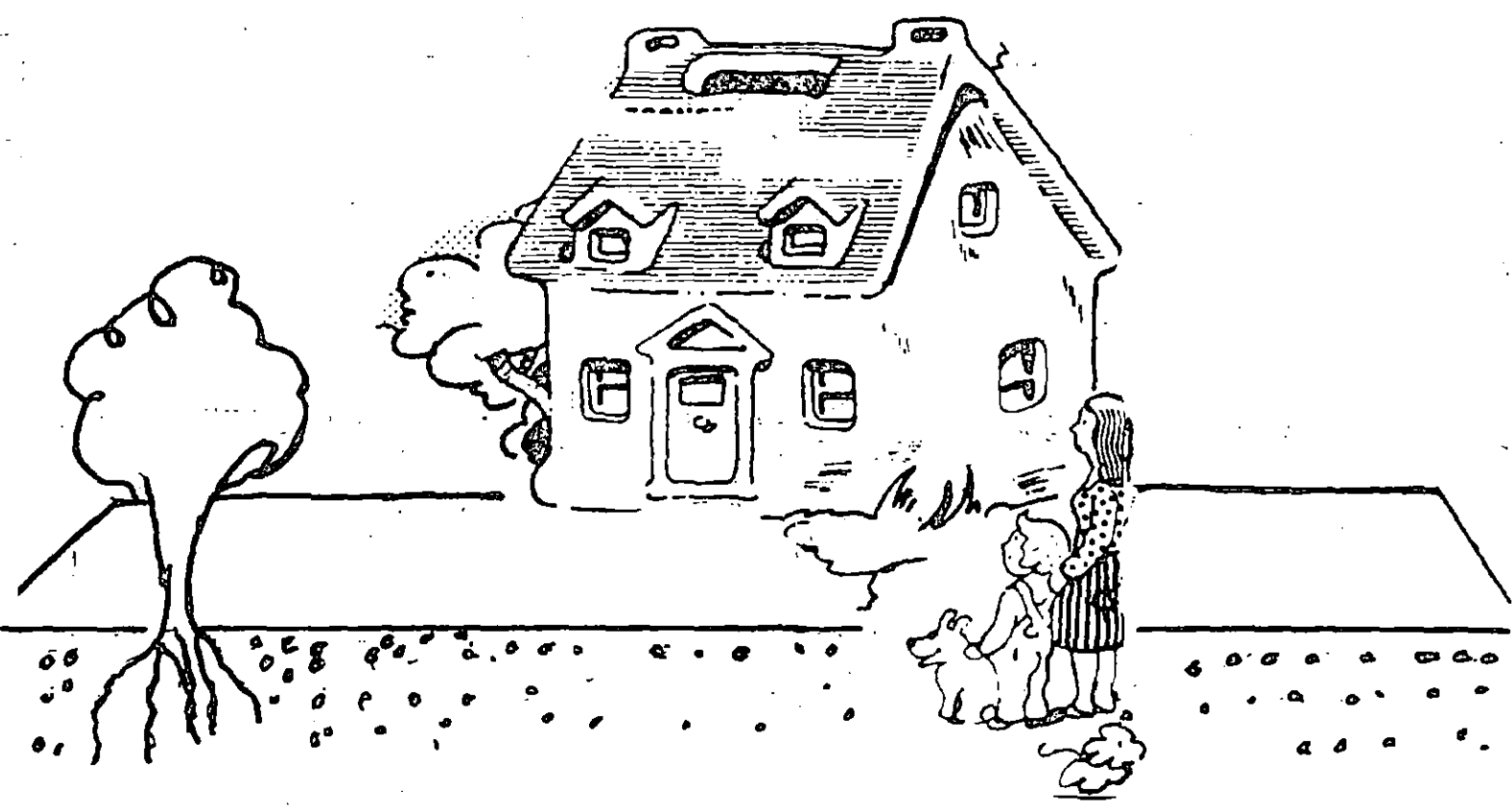
Introduction		1
	<u>A faire:</u> Dr M. Leduc? R. Perrier? Dr. A. Nantel?	
Chapitre 1	Origine du cas de Ville de LaSalle dans le cadre de l'opération GERLED	6
Chapitre 2	Intervention en santé publique et en santé et sécurité du travail Evolution du dossier	17
Chapitre 3	Etudes techniques Rapports d'analyses de laboratoires	40
Chapitre 4	Rapports des divers comités	49
Chapitre 5	Interventions légales ou officielles	56
Chapitre 6	Information aux médias et aux résidents du secteur	66
Chapitre 7	Financement et coût des travaux <u>A faire :</u> R. Barbeau? G. Lemay?	102
Chapitre 8	La deuxième phase de restauration: l'enfouissement des déchets toxiques <u>A faire:</u> A. Traversy?	104
Epilogue	<u>A faire:</u> Dr. M. Leduc? R. Perrier ? Dr. A. Nantel ?	107
Bibliographie		108
Liste des annexes		110
Catalogue	Vidéo Diapositives Photographies	120

INTRODUCTION

Dr M. Leduc ?

R. Perrier ?

Dr. A. Nantel ?



SOL

BENZENE

TOLUENE

XYLENE

BENZO (A) PYRÈNE, BENZO (A) ANTHRACENE, NAPHTALENE, PYRENE

BIPHENYLES POLYCHLORES

DICHLOROMETHANE, TRICHLOROETHYLENE

PHENOLS ET COMPOSES PHENOLIQUES

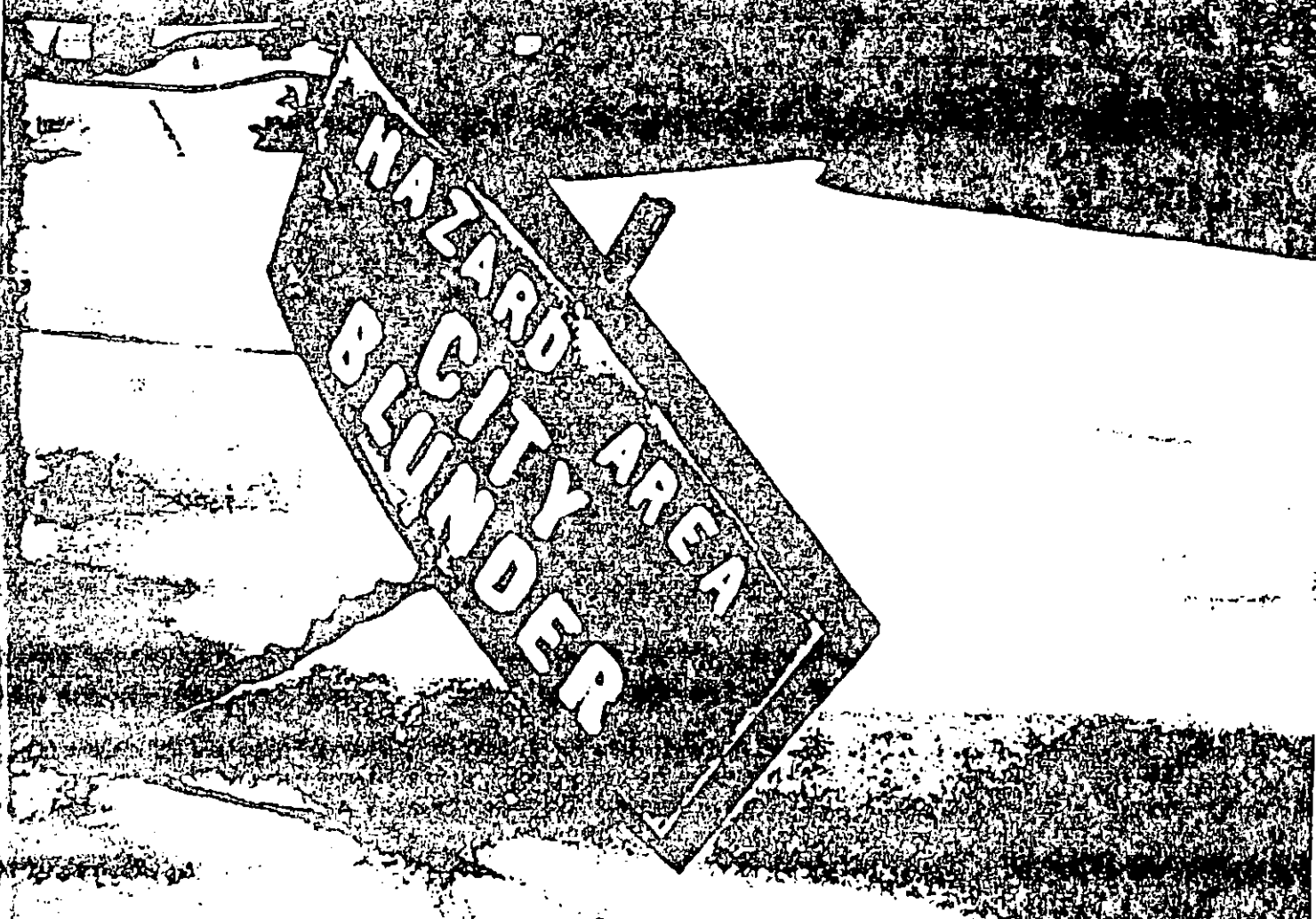
PHTALATES

NAPPE PHREATIQUE

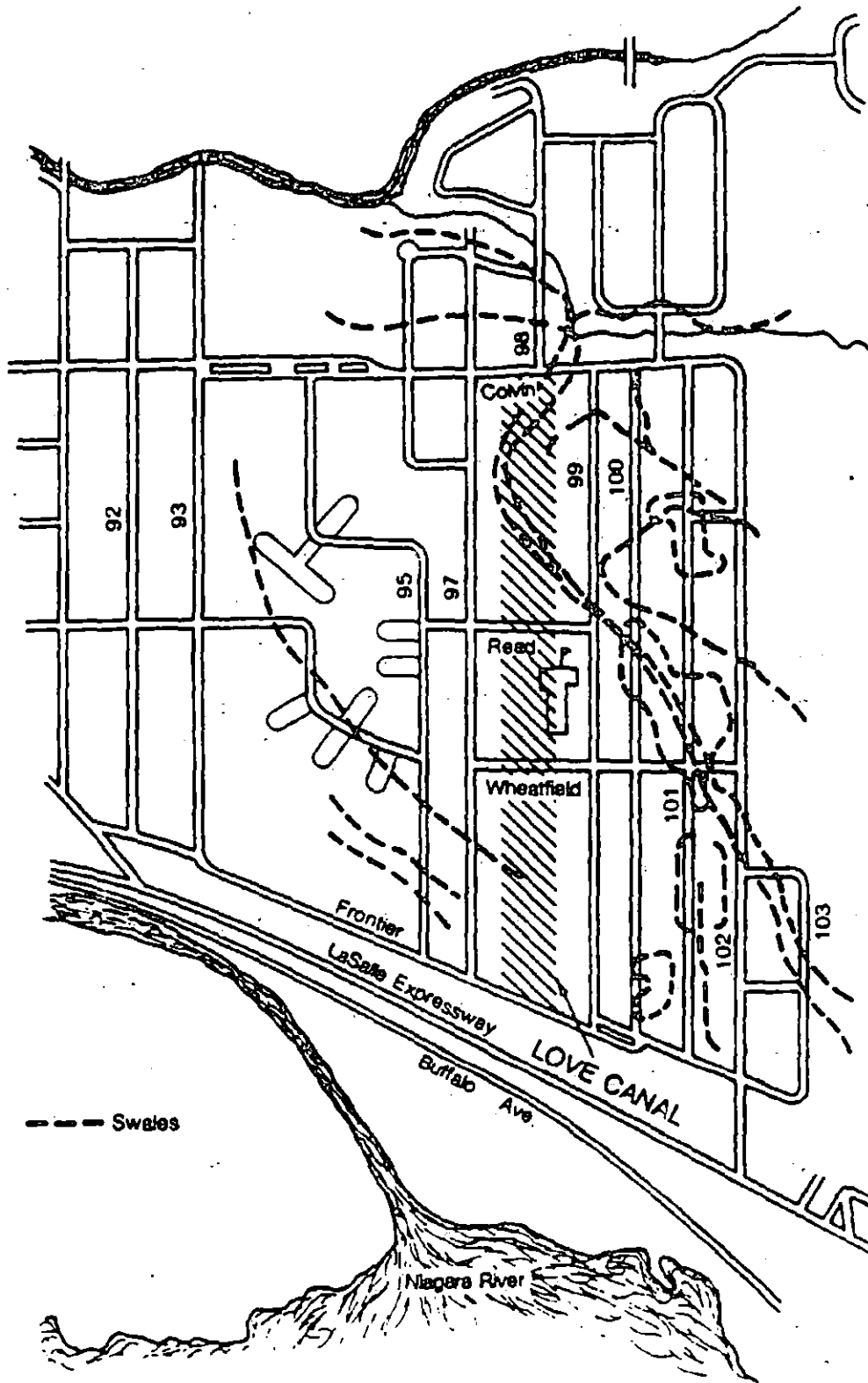
LOVE CANAL:

SCIENCE, POLITICS, AND PEOPLE

ADELINE GORDON LEVINE



BOOKS



Note: The 99th Street School building is located between Read and Wheatfield. The LaSalle Housing Project (Griffon Manor) is between 93rd and 95th Streets.

Source: Map was drawn by CWP Graphics, Washington, D.C..

Figure 5-1. Schematic Map of Love Canal Neighborhood

NETTOYAGE DES SOLS CONTAMINÉS A LEKKERKERK

Contamination du sol dans des zones d'habitation

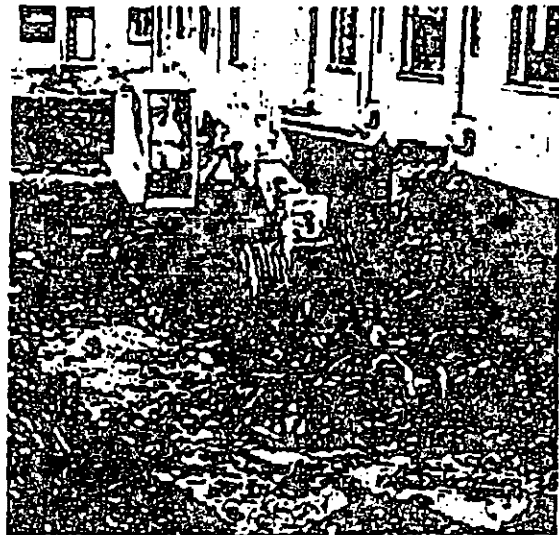
Autour de 1970, en cours du développement du village de Lekkerkerk aux Pays-Bas, des fossés ont été remplis de débris et de gravats de construction et de démolition. Peu après la construction des maisons et leur occupation, les habitants se sont plaints d'odeurs nauséabondes et, en plusieurs endroits, les canalisations de gaz et d'eau ont été si gravement endommagées par la pollution des eaux souterraines que des ruptures se sont produites. A la suite d'un incident au cours duquel deux ouvriers ont perdu connaissance dans une fosse creusée pour vérifier l'état des canalisations de gaz en 1978, une enquête a été menée. Il est apparu que le sol et les eaux souterraines étaient fortement pollués par des hydrocarbures aromatiques. En avril 1980, d'autres investigations ont montré qu'à l'intérieur des maisons l'atmosphère contenait des concentrations assez élevées de ces hydrocarbures, et que les composés polluants avaient pénétré à l'intérieur des canalisations d'eau potable dans le sol ; de ce fait, il n'était plus possible de garantir la qualité de l'eau.

Dans l'intérêt de la santé publique, on a décidé que tous les polluants devaient être éliminés dans les meilleurs délais. Quelque 800 habitants ont donc été évacués pendant une durée de six à neuf mois. En février 1981, on a extrait environ 100 000 tonnes de sol et de déchets pollués (le contenu de quelque 2 000 bidons) qui ont été remplacés par du sable propre et recouverts par un sol également propre. Les sols pollués ont été nettoyés dans un incinérateur. Le coût total de l'opération a été estimé à environ 170 millions de florins (50 millions de dollars). C'est là un chiffre élevé quand on le compare au coût de mise en décharge initiale des déchets et débris si cette opération avait été faite de manière appropriée. Il aurait fallu utiliser de la tourbe, de la paille et de la sciure broyée, comme on le fait d'ordinaire dans les polders marécageux, ce qui n'aurait coûté qu'environ 2 millions de florins de plus que le remplissage avec des débris et des gravats mêlés à des déchets chimiques.

Un problème d'ampleur nationale

Malgré l'histoire ne s'est pas terminée là, car il est apparu que ce qui s'était produit à Lekkerkerk pouvait aussi se produire ailleurs.

En effet, peu après, une enquête ordonnée par le Ministère de la Santé et de l'Environnement a révélé un degré considérable de pollution des sols dans 4 000 localités des Pays-Bas. Afin de permettre une action efficace, un projet de loi sur l'épuration des sols a été établi en 1981 et a été voté par le Parlement en janvier 1982. Cette loi spécifie la méthode à adopter en cas de pollution des sols constituant un risque grave pour la santé publique et l'environnement. Plus d'un millier de sites devront être nettoyés au cours des quinze années à venir ; il s'agit essentiellement d'éliminer les polluants du sol, mais aussi dans un certain nombre de cas d'isoler la zone contaminée des alentours par des moyens physiques ou géohydrologiques. On estime qu'environ 6 ou 7 millions de tonnes de terre devront être traitées. Les coûts du nettoyage des sites seront très élevés si l'on ne recourt pas à de nouvelles techniques pour les réduire ; c'est pourquoi on met beaucoup l'accent sur le développement et la recherche technologique.



Recherches sur la mise au point des techniques opérationnelles

L'industrie des Pays-Bas a réagi à la situation en mettant au point - souvent avec l'aide financière des pouvoirs publics - un certain nombre de techniques visant à éliminer les polluants (toutes les formes d'hydrocarbures et de cyanures) du sol d'une manière qui soit acceptable pour l'environnement, tout en étant beaucoup moins onéreuse que l'incinération mentionnée ci-dessus. En ce qui concerne les méthodes d'isolation, bon nombre de techniques de génie civil sont connues aux Pays-Bas pour la construction de digues et de tunnels dans les terres marécageuses. Toutefois, une méthode moins coûteuse a également été mise au point, dans laquelle on utilise un équipement spécial permettant d'entourer rapidement la zone polluée de feuilles de plastique jusqu'à une profondeur de 50 mètres.

À l'heure actuelle, les activités de recherche des pouvoirs publics sont orientées vers l'extraction de métaux lourds et de métalloïdes du sol. Des tentatives sont faites également pour trouver une solution aux problèmes qui entraînent l'extraction à partir des sols argileux contenant de petites particules. Par ailleurs, les pouvoirs publics attachent beaucoup d'importance à la mise au point de techniques microbiologiques pour la dégradation de composés aromatiques et aliphatiques monocycliques, techniques qui peuvent aussi être utilisées pour la dégradation des cyanures, certains composés aromatiques polycycliques et les hydrocarbures chlorofluorés. Des recherches pourraient également commencer dans le proche avenir, portant sur les techniques microbiologiques qui permettraient d'éliminer les polluants du sol sans être obligé de retirer celui-ci du site. On économiserait ainsi des sommes d'argent considérables.

Source : Contribution des Pays-Bas.

CHAPITRE I

Ce chapitre décrit l'origine du cas de Ville de LaSalle dans le cadre de l'opération GERLED (1983-1985)

OPERATION GERLED

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets dangereux, Environnement Québec créait le 28 octobre 1983 un groupe spécial visant l'étude et la restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED). Ce groupe de travail a pour mandat de produire une liste exhaustive de tous les lieux ayant potentiellement reçu des déchets dangereux au Québec, d'en faire une classification préliminaire et de produire une évaluation des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour bien identifier la nature et l'étendue des problèmes et, s'il y a lieu, voir à la réalisation des mesures correctives.

Le Ministre de l'Environnement s'était engagé à faire rapport périodiquement des progrès du dossier à la population de façon à pouvoir associer le plus étroitement possible toute la population à l'opération de dépistage déclenchée par le Ministère de l'Environnement du Québec.

Cette opération du MENVIQ n'a rien d'original puisque quelques pays avaient déjà entrepris certaines études sur les déchets dangereux. Ainsi aux Etats-Unis, un premier inventaire des lieux contaminés fait état de 17 000 lieux contenant potentiellement des déchets dangereux dont 1 000 ont été classés prioritaires. Au Canada, le Gouvernement fédéral a publié en 1983

un inventaire des terrains fédéraux situés sur le territoire du Québec et ayant servi de dépotoirs. Seize de ces terrains auraient reçu des déchets dangereux. Dans une opération similaire, le Ministère ontarien de l'Environnement avait alors répertorié plus de 3 000 lieux d'élimination de déchets tant domestiques qu'industriels et a fait effectuer des études d'impact relatives à 200 lieux. Des travaux de restauration auraient été entrepris dans une vingtaine de ces lieux.

Pour dresser un inventaire de ces lieux d'élimination des déchets dangereux le MENVIQ a eu recours à plusieurs moyens: synthèse des informations disponibles, enquêtes auprès de certains transporteurs, certaines techniques de détection fondées sur l'étude historique de photographies aériennes prises entre 1930 et aujourd'hui, analyse de la structure industrielle du territoire et le type de déchets susceptibles d'y être produits.

Pour chaque lieu inventorié le MENVIQ a procédé à l'évaluation du risque potentiel vis-à-vis de l'environnement et vis-à-vis de la santé publique. On a alors tenu compte des facteurs suivants:

- la nature et la quantité des déchets susceptibles de se trouver sur les lieux;

- La capacité de confinement du sol, c'est-à-dire sa capacité à ne pas laisser s'infiltrer les contaminants dans l'environnement;
- la localisation des prises d'eau potable et le risque qu'elles soient contaminées par les déchets;
- le risque de contamination directe des populations par les déchets eux-mêmes ou par les poussières et les gaz qui pourraient s'en échapper;
- le risque de contamination de la chaîne alimentaire;
- le risque de contamination des éco-systèmes et de milieux naturels sensibles, les lieux de pêche sportive et commerciale, par exemple.

A partir de l'analyse de ces différents facteurs, chaque lieu inventorié a été classé dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes:

Catégorie 1: lieux présentant actuellement un potentiel de risque pour la santé publique et/ou un potentiel de risque élevé pour l'environnement.

Catégorie 2: lieux présentant actuellement un potentiel de risque moyen pour l'environnement et/ou un faible potentiel de risque pour la santé publique.

Catégorie 3: lieux présentant actuellement un faible potentiel de risque pour l'environnement mais aucun risque pour la santé publique.

(extraits des rapports du GERLED)

En octobre 1984 (soit un an après la création du GERLED), le MENVIQ faisait un rapport de son inventaire sur les lieux d'élimination de déchets dangereux et sur un total de 317 sites on dénombrait:

63 sites de catégorie 1
94 sites de catégorie 2
160 sites de catégorie 3

En décembre 1984 le MENVIQ présentait son rapport d'inventaire sur le territoire de l'archipel de Montréal qui est le territoire le plus densément peuplé du Québec et le plus industrialisé. On y avait étudié 345 lieux et sur un total de 41 sites de lieux d'élimination de déchets dangereux on dénombrait alors:

1 site de catégorie 1
12 sites de catégorie 2
28 sites de catégorie 3

Annexe T-1

Annexe C-1

On mentionnait que pour 19 des 345 lieux étudiés les analyses n'étaient pas terminées. C'est parmi ces dossiers à l'étude qu'on retrouvera le dossier de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle.

Le site de catégorie 1 ci-haut mentionné est une partie de l'emplacement de l'ancienne usine de LaSalle Coke à Ville de LaSalle. Ce terrain appartient maintenant à une société immobilière privée. Au cours des années, on y a éliminé des résidus de toutes sortes provenant de l'ancienne cokerie. On estime que ces déchets couvrent une superficie de 1.5 hectares et présentent un potentiel de risque sérieux pour l'environnement (fiche 06-9-01 B).

Annexe T-1

Il ne faut pas confondre ce lieu avec le terrain voisin, appartenant à la compagnie Gaz Métropolitain. Ce terrain a servi à stocker de façon sécuritaire la terre contaminée par plus de 9 millions de litres de déchets huileux déversés au moment de la démolition de la vieille usine en 1979. Ce dernier terrain a été classé dans la catégorie 3 (fiche 06-9-01 A).

Annexe T-1

Annexe C-3

Et maintenant à travers cette opération systématique du GERLED conduite par une équipe compétente et dynamique nous allons examiner les aléas du dossier de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle.

ANCIEN DEPOTOIR DE VILLE DE LASALLE

Dans la première phase de ce dossier (1984-85) on retrouve la même approche logique décrite précédemment pour l'opération GERLED mais empreinte de circonspection. Ceci est fort compréhensible vu la complexité du dossier. Dans la deuxième phase du dossier (fin 1985 et 1986) certaines entraves ont perturbé le fonctionnement classique du GERLED.

Une première exploration du dossier.

Le 26 novembre 1984 le GERLED produisait un rapport interne et non diffusé du dossier 06-09-06 sur l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle. Selon le résumé de ce dossier, l'ancien dépotoir municipal de Ville de LaSalle a été en opération du début des années 40 jusqu'en 1959. Les industries en opération à Ville LaSalle à cette époque ont vraisemblablement utilisé ce dépotoir pour l'élimination de leurs déchets, soit directement, soit par l'entremise d'un transporteur. Parmi elles, se trouvent des industries productrices de déchets dangereux tel que Arshinoff, Domtar, Mallinckrodt, Monsanto et Sidbec Dosco.

Annexe T-2

Ce lieu de l'ancien dépotoir de Ville LaSalle est aujourd'hui entièrement construit. Quelques bâtiments (cinq) et plusieurs résidences (une trentaine) sont bâtis directement au-dessus des déchets. Les environs immédiats du dépotoir sont également occupés en grande partie par des résidences.

Carte 1

Annexe C-2

Aucune plainte officielle n'a été déposée concernant des problèmes d'odeur ou d'ingénierie dans ce secteur. Cependant, dans le passé, on aurait parlé d'un problème d'odeur nauséabonde, dans un bâtiment. Egalement, il existe un problème d'affaissement de terrain très localisé.

A cause du sol perméable il y a un risque de contamination de la nappe phréatique. Le sol perméable permet aussi la libre circulation de produits volatils qui peuvent contaminer l'air des bâtiments concernés.

On ajoute que seule une caractérisation exhaustive permettra de préciser la nature des contaminants encore présents dans l'ancien dépotoir de Ville LaSalle. L'étude de la toxicité de ces contaminants ainsi qu'une meilleure connaissance des conditions physiques et biochimiques auxquelles ils sont soumis, permettra alors d'évaluer les risques réels pour la santé des résidents et travailleurs de ce quartier ainsi que les risques de contamination de l'environnement.

Le relevé des expériences étrangères indique que l'analyse de l'eau et du sol fournit des indices sur la nature des contaminants qui peuvent se volatiliser, donc susceptibles de contaminer l'air ambiant et d'affecter la santé publique. Aussi, on prévoit qu'il faudra dans un premier temps effectuer l'analyse de l'eau et du sol dans le secteur concerné. Les études de caractérisation devront être réalisées en trois phases: la phase I- Reconnaissance, la phase II- Caractérisation et la phase III- Caractérisation exhaustive."

Signalons que la phase I a été entreprise par le GERLED. Déjà un échantillon d'eau potable a été recueilli à la borne-fontaine au coin du boulevard Shevchenko et de la rue Bouvier; le rapport d'analyse indique aucun indice de contaminants organiques. Pour ce qui est des travaux décrits en phases II et III, il s'agit d'une proposition qui devra faire l'objet de discussions entre la Ville de LaSalle et le ministère de l'Environnement.

Les mois qui suivent ce rapport préliminaire sont entourés d'une grande discrétion et au meilleur de nos connaissances nous tenterons de faire un relevé chronologique des événements.

Le 14 janvier 1985 un responsable du MENVIQ informe confidentiellement par téléphone le chef du DSC de Verdun qu'il y a deux sites de catégorie 1 à LaSalle et qu'un de ces sites est situé dans une zone résidentielle près des rues Shevchenko et de La Vérendrye.

Le 31 janvier 1985, le MENVIQ fait parvenir à cinq firmes spécialisées un devis technique sommaire pour l'étude hydrogéologique et la caractérisation partielle des effets sur le milieu environnant de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle. La firme désignée sera éventuellement Foratek International.

Annexe T-3

Le 9 avril 1985, le sous-ministre adjoint du MENVIQ rencontre le chef du DSC de Verdun pour l'informer de la présomption d'un problème sérieux à l'ancien dépotoir de LaSalle vu la présence possible de produits industriels toxiques mais non confirmée encore par des analyses.

Le 23 avril 1985, le MENVIQ rencontre les autorités de Ville de LaSalle et le DSC de Verdun pour les informer des présomptions mentionnées le 9 avril 1985. Aucun rapport d'analyses n'est encore disponible.

Le 1er mai 1985, le MENVIQ adresse au DSC les résultats préliminaires de l'analyse de l'eau souterraine effectuée par le laboratoire Novalab. Ces analyses indiquent la concentration en hydrocarbures volatils détectée dans certains piézomètres.

Annexe T-4

Le 17 juin 1985, le sous-ministre du MENVIQ rencontre les autorités de Ville de LaSalle pour les informer que le MENVIQ a suffisamment de résultats d'analyses (70 paramètres) pour décréter qu'il y a une situation d'urgence dans le secteur touché. Aucun document ou rapport d'analyses n'est encore remis à la Ville. On parle de créer un comité de coordination qui réunirait: MENVIQ, le Ministère des Affaires municipales, la Protection civile, le Ministère des Affaires sociales et le DSC du territoire, le Centre de toxicologie du Québec, Environnement Canada et Ville de LaSalle.

Le 25 juin 1985, le groupe de travail "Santé" tient sa première réunion et le 26 juin 1985 le comité de coordination tient aussi sa première réunion.

Annexe S-2

Annexe R-2

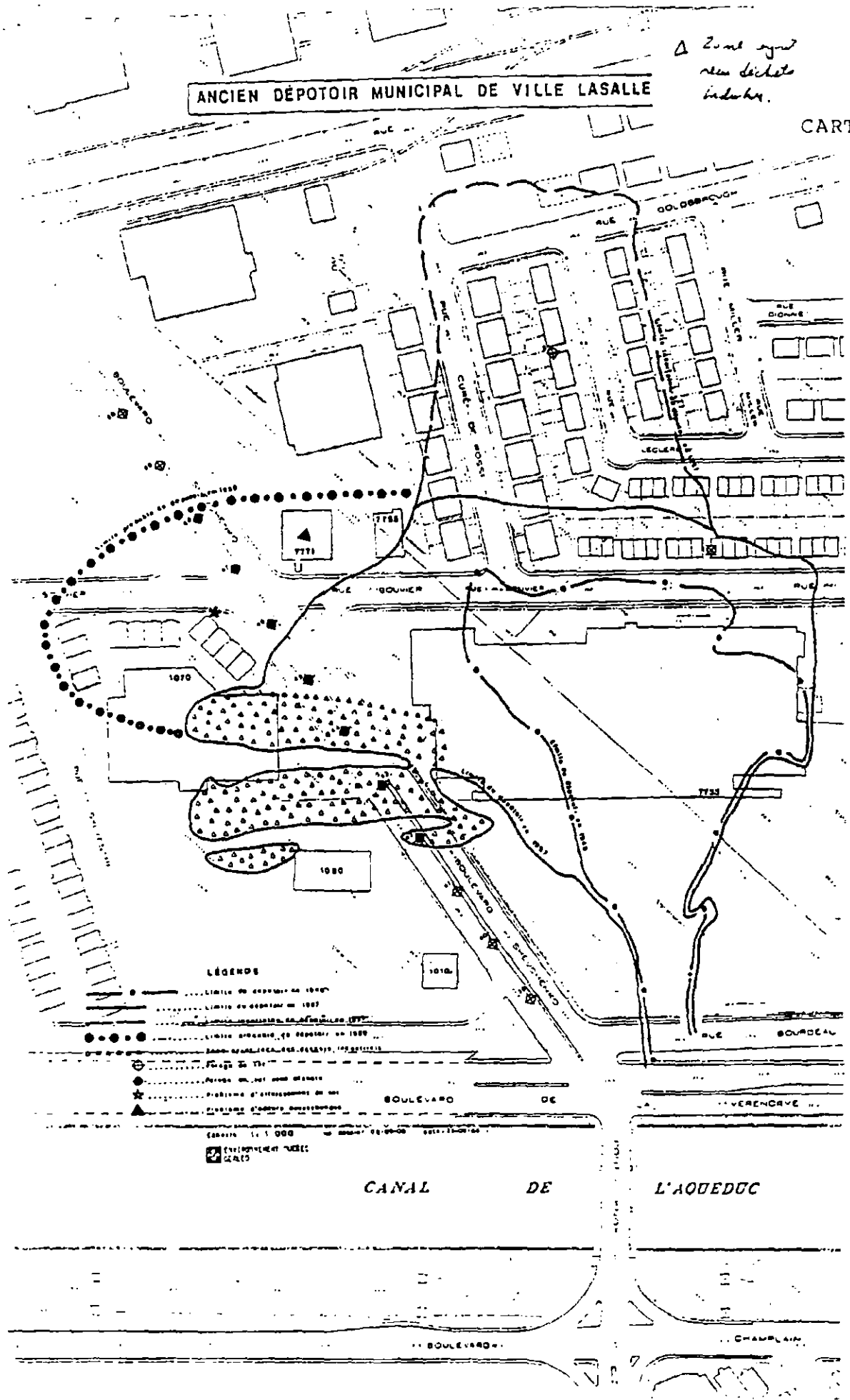
On peut affirmer que c'est à cette date que le dossier de Ville de LaSalle reprenait la transparence qui avait caractérisée l'opération globale de GERLED. Et cette transparence est plus évidente lorsque le 11 juillet 1985 le ministre de l'Environnement et le maire de Ville de LaSalle tiennent une rencontre d'information avec les citoyens concernés et le 12 juillet 1985 une conférence de presse avec les médias d'information.

Annexe I-2

ANCIEN DÉPÔTOIR MUNICIPAL DE VILLE LASALLE

Δ Zone ayant
des déchets
industriels.

CARTE 1



- LÉGENDE**
- Limite de dépôt de 1949
 - Limite de dépôt de 1957
 - Limite de dépôt de 1959
 - Limite de dépôt de 1960
 - Limite de dépôt de 1961
 - Limite de dépôt de 1962
 - Limite de dépôt de 1963
 - Limite de dépôt de 1964
 - Limite de dépôt de 1965
 - Limite de dépôt de 1966
 - Limite de dépôt de 1967
 - Limite de dépôt de 1968
 - Limite de dépôt de 1969
 - Limite de dépôt de 1970
 - Limite de dépôt de 1971
 - Limite de dépôt de 1972
 - Limite de dépôt de 1973
 - Limite de dépôt de 1974
 - Limite de dépôt de 1975
 - Limite de dépôt de 1976
 - Limite de dépôt de 1977
 - Limite de dépôt de 1978
 - Limite de dépôt de 1979
 - Limite de dépôt de 1980
 - Limite de dépôt de 1981
 - Limite de dépôt de 1982
 - Limite de dépôt de 1983
 - Limite de dépôt de 1984
 - Limite de dépôt de 1985
 - Limite de dépôt de 1986
 - Limite de dépôt de 1987
 - Limite de dépôt de 1988
 - Limite de dépôt de 1989
 - Limite de dépôt de 1990
 - Limite de dépôt de 1991
 - Limite de dépôt de 1992
 - Limite de dépôt de 1993
 - Limite de dépôt de 1994
 - Limite de dépôt de 1995
 - Limite de dépôt de 1996
 - Limite de dépôt de 1997
 - Limite de dépôt de 1998
 - Limite de dépôt de 1999
 - Limite de dépôt de 2000

CANAL DE L'AQUEDUC

ÉCHELLE 1:500

BOULEVARD DE

VERMOREL

BOULEVARD DE

CHAMPLAIN

CHAPITRE 2

A travers les diverses interventions en santé publique et en santé et sécurité du travail, ce chapitre décrit l'évolution du dossier de l'ancien dépotoir de LaSalle (1984-1986).

ASPECT SANTE (1984-1985)

Afin de bien suivre le cheminement de ce dossier nous allons en reprendre chronologiquement les étapes avec les informations qui nous sont disponibles.

On constate que le Ministère des Affaires sociales a été tôt informé du dossier des dépotoirs toxiques puisqu'on y réfère dans les réunions du comité consultatif en santé environnementale du MAS en dates des 30 mars, 1er juin et 22 octobre 1984.

Annexe S-1

Suite à la suggestion de ce comité consultatif, le MAS tient le 15 octobre 1984 une réunion d'information sur les lieux d'élimination des déchets dangereux de Montréal (centre et est) à l'intention des intervenants en santé communautaire donnée par les représentants de la Direction des substances dangereuses du MENVIQ.

Annexe T-1

Lors de cette réunion, il n'y a aucune allusion à l'ancien dépotoir de LaSalle.

Le 30 novembre 1984, lors d'une journée d'information sur la santé environnementale organisée par le MAS, le MENVIQ et le centre de toxicologie du Québec il y a une présentation de C. Godue, DSC-MGH, sur "Les déchets toxiques au Québec et au Canada: Implication pour la santé publique".

Le 14 janvier 1985, un responsable du MENVIQ informe confidentiellement par téléphone le chef du DSC de Verdun qu'il y a deux sites de catégorie I à LaSalle et qu'un de ces sites est situé dans une zone résidentielle près des rues Shevchenko et de La Vérendrye.

Le 9 avril 1985, le sous-ministre adjoint du MENVIQ rencontre le chef du DSC de Verdun pour l'informer de la présomption d'un problème sérieux à l'ancien dépotoir de LaSalle vue la présence possible de produits industriels toxiques mais non encore confirmée par des analyses.

Le 23 avril 1985, le MENVIQ rencontre les autorités de Ville de LaSalle et le DSC de Verdun pour les informer des présomptions mentionnées le 9 avril 1985. Aucun rapport d'analyses n'est encore disponible.

Le 25 juin 1985, la Direction générale de la Santé du MAS convoque une réunion du groupe de travail "santé" pour prendre connaissance du document de travail préliminaire d'une "proposition d'une stratégie d'intervention - ancien dépotoir de LaSalle, MENVIQ, 25 juin 1985". A ce stade les résultats d'analyses sont encore incomplets et officieux.

Les objectifs de la réunion étaient de déterminer:

- si, selon les résultats disponibles, il y a danger pour la santé publique,
- les solutions à envisager,
- les interventions à prendre à court et à long terme,
- les critères qui serviront aux orientations.

Les membres de ce groupe sont les suivants:

- L. Champoux, responsable du groupe directeur, direction planification et promotion de la santé - MAS
- A. Daveluy
Service de santé au travail et santé environnementale - MAS
- A. Nantel
Directeur, Centre de toxicologie du Québec
- R. Cadieux
Directeur, DSC-Verdun

J.-G. Bonnier
Médecin-conseil, DSC-Verdun

F. Vinet
MENVIQ

M. Lavallée
Bureau de la Protection civile

Au cours des mois suivants le nom des représentants du MENVIQ et du bureau de la Protection civile pourront changer mais les organismes continueront à participer aux activités du groupe de travail "santé".

Annexe S-2

Le 26 juin 1985, le comité de coordination regroupant les représentants du MENVIQ, du ministère des Affaires municipales, du bureau de la Protection civile, de Ville de LaSalle, du MAS, du Centre de toxicologie du Québec et du DSC de Verdun, tient sa première réunion. Du 26 juin au 5 décembre 1985 ce comité tiendra 11 réunions et à chacune de ces réunions un représentant de la "santé" était présent. C'est dans le procès-verbal de ces réunions qu'on retrouve les opinions émises par le groupe de travail "santé".

Le mandat du comité de coordination est le suivant:

1. Faire évaluer les impacts sur la santé des citoyens construits sur ce lieu ou à proximité de ce lieu par la présence de contaminants dans l'eau, l'air ou le sol.
2. S'assurer de la protection en tout temps de la santé publique si elle risque d'être menacée de quelque façon par la présence des déchets dangereux dans ce lieu.
3. Faire évaluer les impacts sur l'environnement des déchets dangereux présents dans ce lieu.

4. Identifier les dispositions législatives sur lesquelles se fonderont le plus d'interventions qui seront mises de l'avant.
5. S'assurer de la réalisation de toutes les études techniques requises en vue de prise de décision notamment en ce qui concerne la protection de la santé, la gestion des immeubles, les relations avec les citoyens concernés et la réalisation de mesures correctrices.
6. S'assurer de la réalisation de toutes les mesures correctrices requises.

Annexe R-2

Le comité de coordination est consultatif au comité directeur qui est décisionnel. Ce comité directeur comprend le Maire de Ville de LaSalle, le sous-ministre du MENVIQ et le directeur du Bureau de la Protection civile. Du 19 juillet au 6 décembre 1985, ce comité tiendra 10 réunions.

Annexe R-3

Dès cette réunion, les membres du groupe font consensus sur la nécessité d'intervenir dans ce dossier et à la réunion du 4 juillet 1985 le groupe émet les opinions et recommandations suivantes:

Les membres du groupe "santé", se basant sur le niveau "C" ou la valeur seuil de la Hollande au-delà de laquelle des mesures correctrices sont habituellement nécessaires et sur le document de la Grande-Bretagne: "Guidance on the Assessment and Redevelopment of Contaminated Land" qui détermine la nécessité d'intervenir sur un lieu contaminé en se basant non pas sur les moyennes ou le mode des résultats d'analyses, mais sur les résultats des valeurs maximales, endossent la position du Ministère de l'Environnement d'intervenir sur le site du dépotoir toxique de LaSalle.

Le problème que représente cet ancien dépotoir est d'abord un problème environnemental.

En dépit des données environnementales trouvées sur le site, il n'y a pas d'indice actuellement qui indique que les gens qui habitent cette zone ont eu des contacts avec les produits toxiques. En conséquence, il n'y a pas de raison de croire à une atteinte à la santé mais plutôt à un risque appréhendé qu'il faudra évaluer ultérieurement.

D'une façon concrète, le groupe:

- appréhende la réaction des résidents du site lorsqu'ils seront informés de la situation.

Les stratégies des communications sont importantes pour "sécuriser" les personnes impliquées. Le danger de la "peur d'avoir peur" peut prévaloir sur le danger réel des toxiques.

- suggère de développer une ressource spécifique au DSC de Verdun tel qu'un centre de référence qui pourra répondre à la demande des citoyens désirant une évaluation médicale.
- identifie le besoin de mettre sur pied une expertise toxicologique.
- fera appel aux universités québécoises pour une expertise en épidémiologie afin de déterminer la nécessité ou non d'une étude épidémiologique et si nécessaire la nature de cette étude.

Le 11 juillet 1985, lors d'une rencontre avec les résidents du quartier et le 12 juillet 1985, lors de la conférence de presse avec les médias d'information le président du groupe "santé" donne l'opinion de ce groupe en informant la population que la santé des résidents n'est pas affectée et qu'un centre de référence médicale est disponible pour rassurer les personnes inquiètes.

Annexe 1-2

Pour éviter toute confusion les membres avaient convenu que seuls le président du comité, L. Champoux du MAS et le Dr. A. Nantel du Centre de toxicologie seraient autorisés à communiquer avec les médias pour l'aspect santé.

Le 12 juillet 1985, le Dr. J.-G. Bonnier rencontre personnellement le directeur des services professionnels et les médecins de garde au service d'urgence de l'Hôpital Général LaSalle, les obstétriciens et les pédiatres du territoire et les informe du dossier de l'ancien dépotoir de LaSalle.

Le 13 juillet 1985, le chef du DSC adresse à tous les médecins du territoire la lettre suivante:

"Veuillez trouver, ci-inclus, certains documents que nous avons remis aux résidents qui demeurent sur une partie de l'ancien dépotoir de LaSalle. Comme vous êtes susceptibles de traiter certains patients (soit à votre bureau, soit à la clinique d'urgence de l'hôpital) nous avons jugé important de vous informer de cette situation.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, il y aura un centre d'information situé au 1880, rue Dollard à LaSalle (tél.: 367-3330) où un médecin pourra répondre à vos questions. Le Docteur Jean-Guy Bonnier du D.S.C. de Verdun se chargera de cette opération.

Présentement, il n'y a aucune raison de croire que les résidents ont eu des contacts avec les substances toxiques en conséquence le comité santé ne recommande aucune mesure spéciale sur le plan médical. Pour les résidents qui exigeraient un examen médical, nous leur recommanderons de voir leur médecin de famille et s'ils n'en ont pas le D.S.C. offrira, sur rendez-vous, un bilan de santé régulier (examen complet, bilan sanguin)..."

Annexe I-6

Dès cette date, le centre d'information PARIS (Programme d'analyse, de restauration et d'inspection des sols) ouvre ses portes et le médecin conseil du DSC de Verdun est présent sur les lieux pour répondre aux questions des citoyens et agit comme consultant auprès des autres membres du centre PARIS.

Annexes R-1,

R-2, I-1.

Les cas suivants peuvent servir d'exemples des problèmes soumis au médecin du DSC:

- une résidente de la rue Bélec qui a subi une transplantation rénale exige une évaluation préventive et alerte les médias à ce sujet.
- un résident de la rue Bélec dont l'épouse présente des symptômes d'épistaxis, de ménorragie, de nausée et d'anxiété qu'il reliait auparavant à la MIUF demande d'être relocalisé.
- un résident de la rue Sylvestre suivi depuis de nombreuses années pour une dermatite chronique attribuée cette maladie à la présence des produits toxiques dans le sol.

C'est aussi durant cette période du mois de juillet 1985 que le médecin du DSC a vu un employé du MENVIQ et deux employés de Ville de LaSalle présentant des lésions dermatologiques.

Le 19 juillet 1985, le centre de référence du DSC de Verdun débutait ses activités et au total 9 personnes se sont présentées. Le bilan de santé incluait un questionnaire (préparé en collaboration avec le Centre de toxicologie du Québec), un examen complet et les analyses de laboratoire (formules sanguines, SMA 12, analyse d'urine).

Annexe S-4

Le 30 juillet 1985, les 9 examens étaient terminés. Le centre cessera éventuellement ses activités le 27 septembre 1985 car aucune autre demande d'examen n'avait été faite au DSC.

Ces examens n'ont démontré aucune pathologie significative. Le résultat de ces examens incluant certains résultats anormaux de laboratoire (formule sanguine, SMA 12) ont été référés aux médecins de famille pour contrôle. Aucun de ces médecins n'a par la suite communiqué au DSC la présence d'une maladie.

Le 30 août 1985, le rapport d'expertise en épidémiologie est adressé à L. Champoux, président du groupe "santé" et se lit ainsi:

"Le groupe interuniversitaire mandaté par la Direction générale de la santé afin de se prononcer sur la pertinence et la possibilité de réalisation d'études épidémiologiques eu égard à la situation vécue à Ville de LaSalle s'est réuni le 28 août 1985. Les représentants désignés par les quatre universités, Dr Pierre Lajoie (Laval), Dr Jack Siemiatycki (Armand-Frappier), Dr Tom Kosatsky (Mc Gill) et Dr Slobodan Ducic (Montréal) formulent à l'unanimité l'opinion suivante:

1. Nous constatons, pour le moment, un manque d'éléments essentiels pour déterminer s'il y a lieu d'entreprendre des études épidémiologiques (par exemple, l'exposition humaine, qualitative et quantitative, n'a pas été mise en évidence).

2. Si une exposition des citoyens concernés était démontrée et qu'elle s'avérait biologiquement importante, des études épidémiologiques ayant pour but de déterminer si la santé de la population a déjà été atteinte (par exemple, l'étude des causes de décès, l'utilisation des services de santé, la recherche des marqueurs biologiques d'exposition, etc.) seraient concevables.
3. Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la faisabilité de l'une ou l'autre des différentes options. Cette faisabilité devrait faire l'objet d'une évaluation lors de l'élaboration de chacun des protocoles d'investigation envisagés.
4. Nous sommes d'avis qu'une analyse détaillée de l'exposition des citoyens aux substances enfouies à LaSalle soit poursuivie (par exemple, la présence des émanations dans les sous-sols des maisons, dans la poussière ambiante, dans le sol des jardins, etc.).
5. Il nous semble également important que les analyses environnementales déterminent la probabilité de contamination du canal de l'aqueduc de Montréal.
6. L'interprétation des données 4 et 5 devrait être faite par un groupe multidisciplinaire (toxicologues, chimistes, épidémiologistes).
7. Le groupe "santé" devrait alors faire de nouveau appel aux épidémiologistes afin d'élaborer des protocoles d'investigation et d'en évaluer la faisabilité."

Le 12 septembre 1985, le groupe "santé" approuve le document d'information sur la toxicité des principaux contaminants identifiés sur l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle. C'est un document synthèse où sont décrits les différents groupes de composés retrouvés, leurs différentes utilités commerciales et industrielles ainsi que leurs effets possibles sur la santé.

Annexe T-14

Le 12 septembre 1985, le groupe "santé" prend connaissance du rapport d'Environnement Canada concernant l'analyse de l'air à l'intérieur de 36 maisons (18 dans les maisons-cibles, 18 dans les maisons-témoins) et après vérification statistique par le Centre de toxicologie conclut:

- Aucun des taux de substances chimiques mesurés dans l'air ambiant n'est significatif et ne représente un danger pour la santé humaine.
- Les différences entre les résultats des maisons-témoins et ceux des maisons du quartier ne sont pas significatives.

Annexe T-12

Le 12 septembre 1985, le groupe "santé" prend aussi connaissance du rapport de l'analyse de l'air ambiant et des échappements gazeux de puits.

Ce rapport démontre qu'il n'y a aucun problème de contamination de l'air ambiant et les résultats sont caractéristiques de l'air de n'importe quelle ville. Les résultats des échappements gazeux des puits de forage sensibilisent le groupe aux mesures préventives à prendre pour les travailleurs lors des travaux de restauration.

Annexe T-13

Le 26 septembre 1985, le président du groupe "santé" assiste à la rencontre avec les citoyens et les médias concernant le plan de restauration. Il réaffirme l'absence de risque actuel pour la santé et la nécessité de restaurer le site pour lui garder sa vocation domiciliaire.

Annexe I-2

Le 5 décembre 1985, le groupe "santé" demande au comité de coordination de rencontrer les autorités de la Communauté urbaine de Montréal pour élaborer une stratégie de monitoring de l'air durant les travaux de restauration.

Annexe S-7

ASPECT SANTE (1986)

Et puis une période de silence, d'attente et de tergiversations se produit suite à un changement de gouvernement.

Le 29 janvier 1986, M. L. Champoux de la direction générale de la santé (MSSS) et président du groupe "santé" adresse une lettre à M. J. C. Deschênes, sous-ministre du MENVIQ, soulignant que la nature et la toxicité des substances identifiées constituent un danger potentiel très sérieux et que le fait de ne pas restaurer les sols contaminés maintient l'appréhension de risque pour les citoyens et garde ceux-ci dans un état de stress qui nous apparaît inacceptable.

Annexe S-5

Le 6 février 1986, le sous-ministre du MENVIQ recevait du groupe "santé" un document synthèse définissant l'opinion du groupe quant à la nécessité d'intervenir sur le site de cet ancien dépotoir contaminé.

Annexe S-5

Après avoir bien décrit la distinction entre le "hazard" et le "risk" le Dr. A. Nantel résumait ainsi l'opinion du groupe "santé":

- Le sol ainsi que les eaux souterraines de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle sont fortement contaminés par une gamme étendue de substances chimiques toxiques.

- Plusieurs de ces substances, notamment les dioxines, les furanes, les hydrocarbures aromatiques monocycliques et polycycliques, les BPC, possèdent des propriétés mutagènes et/ou cancérigènes reconnues.
- Plusieurs des substances identifiées sont susceptibles d'entraîner des effets néfastes sur la santé suite à des expositions faibles mais prolongées.
- Il n'existe aucun moyen par lequel nous pourrions assurer un suivi de la population dans le but de mesurer son niveau d'exposition ou de détecter précocement tout effet délétère sur la santé. Le cas serait différent s'il s'agissait d'un contaminant unique (ex. le plomb inorganique), dont les effets sont bien connus et pour lequel nous disposons de méthodes analytiques fiables permettant de suivre le niveau d'exposition.
- La proximité de la population par rapport aux milieux contaminés rend inacceptable l'absence de toute intervention. La situation serait évidemment très différente si un tel site se situait dans une région inhabitée. Même dans ce cas, l'impact sur l'environnement serait à considérer, mais la nécessité d'une intervention serait moins immédiate.
- La migration des contaminants en direction du canal de l'aqueduc présente un danger supplémentaire en regard de la santé publique.

- Le processus de consultation et d'information ayant été amorcé avec la population, il serait catastrophique de procéder à une prise de décision sans impliquer les divers intervenants concernés. Les impacts négatifs sur le plan psycho-social ne sont pas négligeables et doivent être pris en considération au simple point de vue de la santé publique.
- Le choix de l'intervention à privilégier tant sur le plan technique, qu'économique et politique n'est pas du ressort du Groupe Santé. Cependant, celui-ci est conscient du fait que dans tous les dossiers similaires rapportés dans la littérature, un minimum de consensus social, fondé sur des données techniques valables était essentiel afin d'éviter un impact négatif sur la santé publique.

Annexe T-15

Le 10 février 1986, le Dr. J.-G. Bonnier transmettait aux membres du groupe "santé" un article de presse démontrant les conséquences d'un bris de tuyau d'aqueduc à Montréal et s'inquiétait des conséquences encore plus sérieuses si un tel accident survenait dans le secteur de l'ancien dépotoir.

Annexe I-3

Le 27 mars 1986, le Maire de Ville de LaSalle adresse un télégramme aux ministres de l'environnement et de la Santé et des services sociaux leur demandant de briser leur silence sur ce dossier complexe et d'intervenir dans les plus brefs délais.

Annexe S-5

Le 10 avril 1986, Le Devoir rapportait ceci au sujet du 2e colloque sur les substances toxiques qui se tenait à Montréal les 8 et 9 avril 1986:

"Le grand patron de la gestion des toxiques au Québec a fait un geste très remarqué hier en décommandant à la dernière minute la conférence qu'il devait prononcer au Colloque sur la décontamination du dépotoir toxique souterrain de Ville de LaSalle, situé à quelques dizaines de pieds de la prise d'eau de Montréal et en plein quartier résidentiel. M. Marc Osterman, un adjoint politique du ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln a expliqué cette absence par le fait que le ministre a convenu avec la mairie de LaSalle de ne plus parler de cette affaire jusqu'à nouvel ordre. Et quant à moi, j'ai reçu instruction formelle de M. Lincoln de n'en point parler. En janvier, M. Lincoln déclarait qu'il n'avait pas l'intention de payer pour déménager les familles installées au-dessus de ce dépotoir, une promesse de l'ancien gouvernement."

Annexe S-5

Annexe I-3

Le 9 avril 1986, le Gouvernement du Québec approuve le décret 429-86 concernant une demande d'aide financière et de soustraction aux études d'impact, relativement au sinistre et à la catastrophe appréhendée que constitue l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle.

Annexe L-4

Le Petit Robert définit ainsi le mot "décret":

1. Religion: acte de l'autorité ecclésiastique
2. Cour.: décision écrite émanant du pouvoir exécutif
- 3- Littér.: décision d'une puissance supérieure

En plus des aspects financiers et de la soustraction aux études d'impact ce décret stipule:

- que les déchets dangereux et le sol contaminé seront transportés sur une partie du terrain appartenant à la compagnie 89205 Canada Ltée (LaSalle Coke).
- qu'un système de surveillance de la qualité de l'air ambiant sur le chantier et dans la zone résidentielle voisine devra être maintenu durant la durée des travaux afin de protéger la santé des citoyens.
- que Ville de LaSalle confie durant la réalisation du programme de restauration la surveillance de la sécurité, de la santé et du bien-être des citoyens concernés à une institution reconnue par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le 21 avril 1986, l'attachée politique de Mme T. Lavoie Roux, ministre de la santé et des services sociaux, téléphone au chef du DSC de Verdun pour obtenir des informations sur le dossier de l'ancien dépotoir de LaSalle. La journée même un document synthèse est adressé à la ministre.

Annexe S-6

Le 22 avril 1986, un médecin du DSC de Verdun assiste à une réunion des quartiers 11 et 12 de LaSalle et fait les observations suivantes:

Le dossier de ce dépotoir a fait l'objet de nombreuses interventions des citoyens inquiets, frustrés et qui se disent informés seulement par les journaux (voir découpures de presse). Ces citoyens se sont d'ailleurs regroupés sous le nom d'Association des Résidents Refusant toute Emanation toxique (ARRET). On lisait sur les pancartes: "Notre santé avant l'argent".

On peut d'ores et déjà déceler les points suivants:

1. Les citoyens ont perdu confiance vis-à-vis les corps publics (provincial et municipal).
2. Les citoyens qui vivent au-delà du périmètre de sécurité éprouvent des problèmes à louer leurs logements et des problèmes financiers importants s'ensuivent.
3. Les citoyens croient que leur santé est menacée et qu'elle le sera plus durant les travaux (intervention spéciale d'une infirmière qui a consulté médecins, pharmaciens, etc.). On ajoute que ces produits sont cancérigènes et qu'on y retrouve du BPC.
4. Les citoyens veulent que toute la zone soit déclarée sinistrée. Quelqu'un a mentionné qu'un seul bris d'un tuyau d'aqueduc (ex: Vieux Montréal, hiver 86, rue Peel, printemps 86) serait de fait une situation de sinistre.
5. Suite à cette situation plusieurs ont développé du stress, de l'angoisse, de l'insomnie, etc.

Annexe S-5

Annexe I-5

Donc, à l'instar de d'autres pays qui ont vécu des problèmes identiques on constate que:

1. le leadership n'est plus assumé par les corps publics compétents et responsables mais par les citoyens eux-mêmes.
2. Les problèmes de santé ne se limitent plus aux déchets toxiques mais s'élargissent vers des problèmes psychiatriques éventuels.

3. Un problème purement environnemental et circonscrit devient à prédominance santé et économique.

Compte-tenu de la position du ministre de l'environnement dans ce dossier:

- pas de communication avec les autorités municipales et les citoyens depuis décembre 1985,
- mise au rancart des responsables, experts du ministère de l'environnement dans ce dossier,

on peut croire que ce dossier souffrira malheureusement d'autres délais, ce qui ne fera qu'aggraver la situation ci-haut décrite.

On retrouve donc la situation qui nous avait été décrite ailleurs (Hollande, Love Canal, etc.)

Je suggère que dans les plus brefs délais le groupe "santé" se réunisse pour reviser sa position et s'il y a lieu et pour élaborer des scénarios d'intervention selon les solutions ou les non-solutions qui seront apportées par le ministre de l'environnement.

Il est urgent que la ministre des services de santé et des services sociaux, Mme T. Lavoie-Roux, délègue immédiatement une personne compétente et en autorité de son ministère pour remplacer M. Louis Champoux.

Annexe S-5

Les 28 et 29 avril 1986, le DSC de Verdun apprenait par des articles de L.G. Francoeur, Le Devoir, qu'un "promoteur est autorisé à construire des résidences sur des territoires contaminés de l'ancienne usine de Sherwin-Williams et que la clinique communautaire de Pointe Saint-Charles s'interroge sur le silence du ministère de l'environnement". Pointe St-Charles est dans le territoire du DSC de Verdun.

Annexe S-5

Annexe I-3

Le 29 avril 1986, le Dr Michel Leduc, Maire de Ville de LaSalle, adresse une lettre à Mme T. Lavoie-Roux pour qu'elle désigne l'institution responsable de l'aspect santé de ce dossier.

Annexe S-5

Le 30 avril 1986, M. C. Lincoln, ministre de l'environnement et le Dr Michel Leduc, Maire de Ville de LaSalle rencontrent les citoyens résidents du secteur pour les informer que les travaux de restauration seront entrepris à l'été de 1986.

Le lendemain, le 1er mai 1986, le ministre et le maire rencontraient les médias et leur communiquaient cette information.

Annexe I-2

Plusieurs points ont été soulevés par les citoyens lors de cette rencontre avec le ministre de l'environnement. L'Unité des Relations avec la communauté a enregistré sur cassette les diverses interventions.

En plus des aspects techniques, financiers et de relocalisation et dans un climat très émotionnel les citoyens demandent au ministre de communiquer les résultats des analyses qu'il dit avoir fait effectuer en janvier 1986, de garantir par écrit qu'il n'y a pas de danger pour leur santé et de permettre une relocalisation préventive de tous les citoyens du secteur.

Le 15 mai 1986, le Conseil municipal de Ville de LaSalle adopte une résolution (86-645) pour demander au ministère de la santé et des services sociaux de prendre les mesures requises pour protéger la santé de la population et d'informer la population des mesures prises.

Annexe L-3

Le 16 mai 1986, M. P. Cloutier, direction planification et promotion de la santé du M.S.S.S. informe que le DSC de Verdun est l'organisme responsable de la santé et du bien-être des citoyens et qu'il pourra s'adjoindre au besoin des ressources médicales plus spécialisées notamment en toxicologie.

Annexe S-5

Le 28 mai 1986, le chef du DSC de Verdun tient une réunion pour analyser les rôles et fonctions du DSC.

Annexe S-5

Le 2 juin 1986, J.-G. Bonnier rencontre le MENVIQ et la CUM pour discuter des analyses de l'air.

Le 6 juin 1986, lors du Colloque sur "La relation santé-environnement: les risques et les bénéfices" de l'Association pour la santé publique du Québec il y a un atelier sur les déchets toxiques auquel participent Gilles Poupart et J. Normandeau du Comité provincial de santé environnemental de l'ADDSC, A. Nantel du Centre de toxicologie du Québec et Daniel Green de S.V.P.

Ce dernier fut assez virulent contre l'attitude de Ville de LaSalle (manque de compassion) et du DSC qui n'utilise pas tous ses pouvoirs et en ne décrétant pas l'évacuation préventive du secteur.

Annexe S-5

Le 12 juin 1986, le DSC assiste à la première réunion du comité de consultation réunissant les représentants de la Ville, du MENVIQ, du Bureau de la Protection civile, de la firme Marsan et du DSC de Verdun.

Annexe R-6

Deux points sont soulevés par le DSC:

- normes de la CUM concernant la pollution atmosphérique et engagement de la Ville à informer le DSC sur le dépassement des normes.

- ressources disponibles si une relocalisation s'avérait nécessaire.

Le 16 juin 1986, le chef du DSC et ses collaborateurs rencontrent A. Nantel du Centre de toxicologie pour une révision du dossier et une clarification de certains points. Les positions antérieures du groupe "santé" demeurent identiques. On y discute la liste des composés organiques qui seront analysés et des modifications sont suggérées. Il y a entente entre le DSC de Verdun et le Centre de toxicologie du Québec et ce dernier assurera une disponibilité de son expertise durant la durée des travaux.

Annexe S-5

Le 18 juin 1986, le chef du DSC tient une réunion pour discuter les demandes d'information d'Urgence-Santé concernant la toxicité des produits, les effets possibles sur la santé, les interventions thérapeutiques et les hôpitaux désignés tant pour les résidents que pour les travailleurs.

Annexe S-7

Le 18 juin 1986, J.-G. Bonnier adresse un mémo au chef du DSC concernant l'urgence d'une réunion formelle avec les spécialistes des mesures environnementales (MENVIQ-CUM) et le Centre de toxicologie (impact sur la santé).

Annexe S-7

Le 18 juin 1986, le DSC rencontre l'inspecteur de la CSST responsable du dossier pour définir les responsabilités des entrepreneurs (Marsan, L.A. Hébert) concernant les programmes de prévention et de santé. Lors de cette réunion, les membres prennent connaissance d'un document de travail, Guide, série 5, de la CSST sur les sites des déchets dangereux.

Annexe S-10

Le 20 juin 1986, le chef du DSC de Verdun adresse une lettre à M. A. Traversy de Ville de LaSalle concernant le plan d'intervention et requiert l'approbation du MENVIQ, de la CUM et du Centre de toxicologie sur les normes de l'air ambiant pour un signal d'alerte ou pour un signal d'évacuation préventive.

Annexe S-7

Le 23 juin 1986, le chef du DSC de Verdun rencontre les médecins qui devront assurer la garde en santé publique et en santé et sécurité du travail durant la durée des travaux de restauration. On leur remet une documentation et on discute leurs rôles en cas de dépassement de normes environnementales ou de problèmes susceptibles d'atteinte à la santé publique ou à la santé du travailleur.

Annexe S-5

Le 23 juin 1986, lors d'une assemblée du Conseil de Ville de LaSalle le regroupement des citoyens (ARRET) présente une pétition en vue d'une évacuation préventive du secteur.

Annexe S-8

Le 25 juin 1986, le Maire de Ville de LaSalle tient une conférence de presse et annonce que les travaux de restauration débutent.

Annexe I-2

Le 26 juin 1986, le DSC assiste à la deuxième (et dernière) réunion du comité de consultation et réitère sa demande d'une rencontre du MENVIQ, de la CUM et du Centre de toxicologie sur les normes d'interprétation sur la qualité de l'air ambiant. Le DSC informe les membres d'une liste de garde des médecins du DSC pour la durée des travaux.

Annexe R-6

Le 2 juillet 1986, se tient la réunion sur la qualité de l'atmosphère en vue du plan d'intervention et regroupant les intervenants du MENVIQ, de Ville de LaSalle, de la firme Marsan, de la CUM, du Centre de toxicologie, d'Environnement Canada, de Santé et Bien-être social Canada et du DSC.

Annexe R-8

Le 7 juillet 1986, le Maire rencontre les citoyens du secteur et A. Nantel du Centre de toxicologie intervient sur des questions spécifiques sur la santé (Bouchard, Batchasingh)

Annexe I-2

Le 8 juillet 1986, le chef du DSC adresse au Dr. P. Masson (Urgence-Santé) et au Dr. M.A. l'Archevêque (CH Verdun) une lettre sur la désignation de l'Hôpital de Verdun et sur les mesures en cas d'urgence et d'évacuation.

Annexe S-7

Le 17 juillet 1986, le DSC de Verdun demande à la CUM de lui fournir des rapports d'analyse d'air ambiant près du site d'entreposage (Ville Emard) mais on apprend que la CUM n'a pas les ressources humaines et financières pour effectuer ces analyses. On fournit la même réponse pour une étude qualitative des poussières sur les échantillons prélevés à la Légion Canadienne et sur la rue Shevchenko.

Annexe S-7

Le 7 août 1986, le Maire de Ville de LaSalle annonce en conférence de presse que les travaux d'excavation sont terminés.

Annexe I-2

Le 8 août 1986, le DSC de Verdun cesse la garde en santé publique.

Durant cette période (de juin à août 86) l'équipe de santé et sécurité du travail du DSC doit se presser pour élaborer et mettre en application un programme de santé pour les travailleurs exposés aux contaminants chimiques.

Le médecin responsable, Dr. M. Isler, organise un programme de surveillance médicale de vingt-cinq travailleurs exposés et un programme de surveillance environnementale sur le chantier.

Le 12 novembre 1986, le Dr. R. Cadieux adresse au Ministre de la Santé et des Services sociaux un compte rendu des activités du DSC de Verdun dans lequel se dégage cinq recommandations.

Lors du colloque en santé environnementale du Ministère de

la Santé et des Services sociaux et du Ministère de l'Environnement du Québec tenu les 26 et 27 novembre 1986 à Québec, le Dr. J.G. Bonnier présente l'histoire du cas de l'ancien dépotoir municipal de Ville de LaSalle.

CHAPITRE 3

Ce chapitre énumère les nombreuses études techniques sur le sol, l'air et l'eau incluant les rapports d'analyses de laboratoires.

ETUDES TECHNIQUES ET RAPPORTS
DES ANALYSES DE LABORATOIRES

L'identification et la caractérisation d'un secteur résidentiel où sont enfouis des produits toxiques et la restauration d'un tel site ne peuvent s'effectuer sans des études techniques sur la nature et la diffusion des contaminants dans le sol, l'eau et l'air. La liste des études techniques qui suit donne un aperçu de l'approche fort compétente du GERLED:

- Notes pour la présentation de l'inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux aux représentants des départements de santé communautaire
- Notes pour la présentation de l'inventaire de lieux d'élimination de déchets dangereux sur le territoire de l'archipel de Montréal
- Fiches de divers sites
MENVIQ, 11 décembre 1984
Annexe T-1
- Ancien dépotoir municipal de LaSalle
GERLED, Ministère de l'Environnement
Dossier no 06-09-06 - 26 novembre 1984
Annexe T-2
- Etude de caractérisation partielle de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
Devis technique sommaire
Ministère de l'Environnement
Direction des substances dangereuses
31 janvier 1985
Annexe T-3
- Résultats préliminaires de l'analyse de l'eau souterraine
MENVIQ, NOVALAB
1er mai 1985
Annexe T-4
- Etude de caractérisation partielle de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
MENVIQ, FORATEK International Inc.
Juin 1985
Annexe T-5

- Ancien dépotoir de LaSalle
Proposition d'une stratégie d'intervention
GERLED, MENVIQ - document de travail
25 juin 1985
Annexe T-6
- Ancien dépotoir de LaSalle
Bilan de la situation et stratégie d'intervention
GERLED, MENVIQ
25 juillet 1985
- Former LaSalle dump
Summary of situation and planification
GERLED, MENVIQ
25 juillet 1985
Annexe T-7
- Occupational Health and Safety Recommendations
for the further characterization of the old
Waste Disposal Site in la Ville de LaSalle
Société d'ingénierie Cartier - J. David Stewart
Juillet 1985
Annexe T-8
- Rapport de la mission aux Pays-Bas
M. Beaulieu - MENVIQ
R. Barbeau - Ville de LaSalle
Annexe T-9
- Etude de caractérisation - ancien dépotoir de LaSalle
Points saillants
GERLED, MENVIQ
18 septembre 1985
Annexe T-10
- Rapport d'analyse des gaz contenus dans des
piézomètres situés sur le terrain de l'ancien dépotoir
de la Ville de LaSalle
C. Gonthier - Environnement Canada
Service de protection de l'environnement, région du Québec
Mai 1985
Annexe T-11
- Etude de la qualité de l'air à l'intérieur des
résidences construites sur le site de l'ancien
dépotoir de Ville de LaSalle
Environnement Canada - Service de la protection
de l'environnement, région du Québec
Annexe T-12

- Campagne d'analyse de l'air ambiant et des échappements gazeux de puits - Ville de LaSalle
F.M. Benoit, division de la surveillance et des critères,
Direction générale de la protection de la Santé,
Santé et Bien-être social Canada
Août 1985

Annexe T-13

- Ancien dépotoir de Ville de LaSalle
Toxicité des principaux contaminants identifiés
A. Nantel - Groupe Santé
26 septembre 1985

Annexe T-14

- Document synthèse - opinion sur intervention
A. Nantel - Groupe Santé
6 février 1986

Annexe T-15

- Résultats de l'échantillonnage de l'air, coin Shevchenko et Bouvier, effectué à l'aide du TAGA 3000 du 26 juin 1986 au 4 août 1986.

Les 5 et 6 août 1986, les analyses ont été effectuées au lieu d'entreposage sur le terrain de LaSalle Coke.

Annexe T-16

Ces résultats étaient affichés au centre d'information P.A.R.I.S. et donnaient la concentration (ng/m³) du benzène, toluène, aniline, triméthylbenzène, trichloroéthylène. On constate que les normes n'ont jamais été dépassées.

- Rapports d'analyses du laboratoire de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail au Québec sur la qualité de l'air sur le site des travaux (25 juin 1986 au 11 juillet 1986).

Deux analyses ont été effectuées:

Analyse qualitative (composition solvants) par spectromètre de masse

Analyse quantitative (toluène) par chromatographie en phase gazeuse

Annexe T-17

- Résultats d'analyse des particules en suspension.

Ces analyses ont été effectuées du 27 juin au 14 août 1986 et les normes de la C.U.M. ont été souvent dépassées.

A obtenir:

R. Perrier?
A. Traversy?

Annexe T-18

- Résultats des analyses de l'eau avant traitement et après traitement

A obtenir:

R. Perrier?
A. Traversy?

Annexe T-19

- Résultats des analyses de sol durant la phase de restauration

A obtenir:

R. Perrier?
A. Traversy?

Annexe T-20

- Résultats des analyses de l'eau au site d'entreposage

A obtenir:

R. Perrier?
A. Traversy?

Annexe T-21

Ces études techniques du sol, de l'eau confirment le diagnostic d'une contamination de la nappe phréatique et du sol.

Carte 2
Figure 2
Annexe T-10
Annexe C-4

La nature de sol contaminé exigeant une décontamination est circonscrite et on constate que huit maisons sont situées directement dans cette zone de sol contaminé. En fait 14 maisons seront démolies et les résidents de 10 autres maisons situées dans le périmètre de sécurité seront évacués durant la durée des travaux.

Carte 3
Annexe C-5

Quant à l'air, deux études (air dans les résidences affectées et air ambiant sur le site) démontrent l'absence d'émanations des produits toxiques identifiées dans le sol.

Annexe T-12
Annexe T-13

C'est en se basant sur ces études que les responsables gouvernementaux ont pris la décision de restaurer le site ce qui a nécessité l'excavation de 125,000 mètres cubes de terre contaminée.

Figure 1

RÉSULTATS DE L'ÉCHANTILLONNAGE

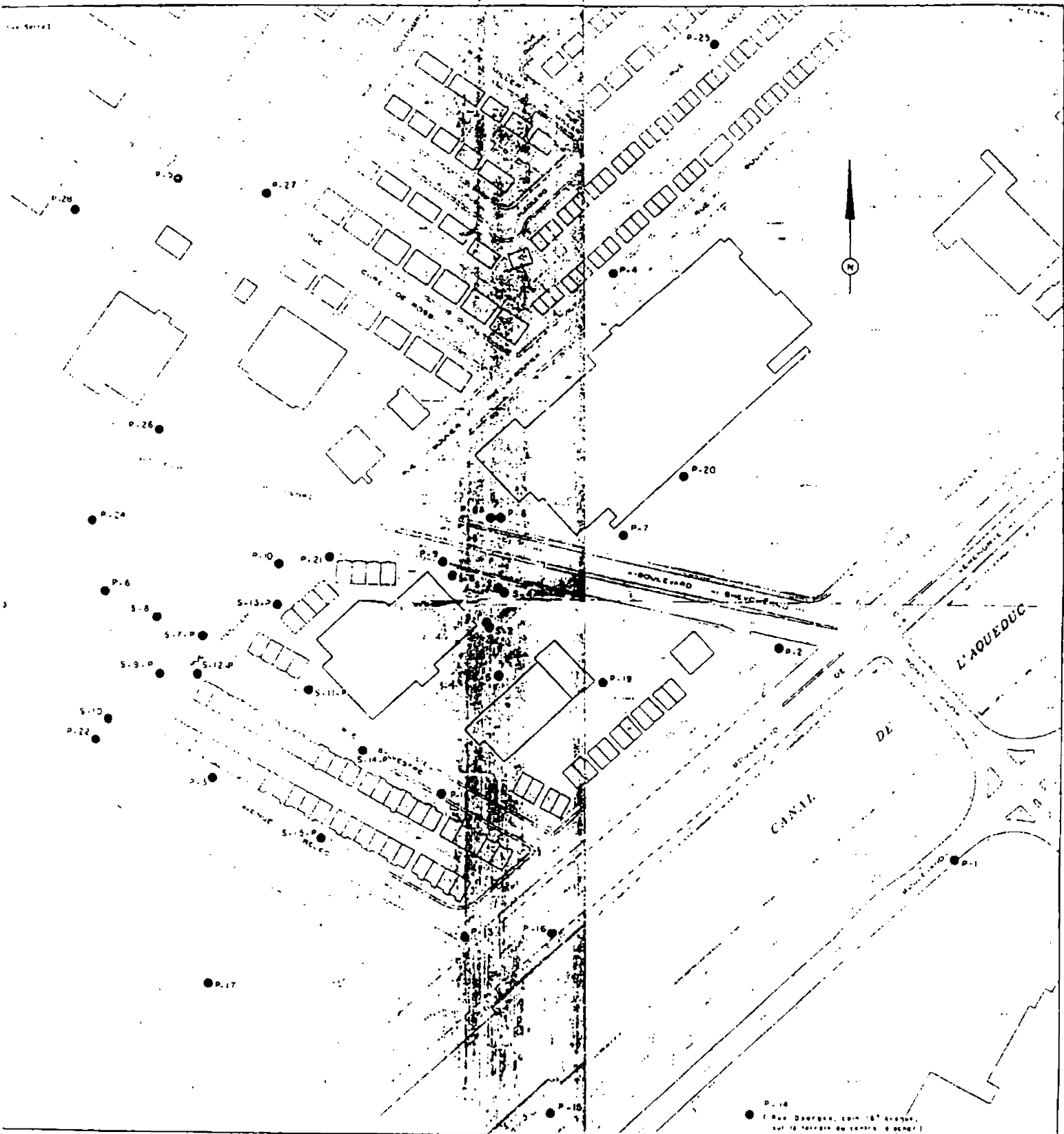
VILLE DE LASALLE

TAGA 3000LOCATION: Shevchenko et BouvierDATE: 4 juillet 1986

(ug/m ³) Normes	CONCENTRATION (ug/m ³)				
	Benzène	Toluène	(ng/m ³) Aniline	Triméthyl benzènes	Trichloro éthylène
	260	2000	630	5100	1250
Heure					
6:33	0.2	310	0.5	0.8	29
7:28	0.1	531	0.8	0.8	25
8:29	0.1	514	0.9	0.6	28
9:30	0.1	204	0.6	0.4	34
10:33	0.2	502	0.4	0.7	41
12:30	0.2	480	0.7	0.7	37
13:30	0.2	868	0.6	0.9	40
14:33	0.3	1047	0.8	1.4	65
15:25	0.2	863	0.6	1.2	46
16:30	0.2	843	0.6	1.1	52
17:25	0.3	916	0.5	0.6	39

COMMENTAIRES:

Le Service
d'Environnement
Sudbury (en anglais)



ANCIEN DÉPOTOIR DE LASALLE
LOCALISATION DES FORAGES EFFECTUÉS
PAR FORATEK INTERNATIONAL

FORATEK INTERNATIONAL INC
 6741, Québec
 100, rue de la... (partially obscured)

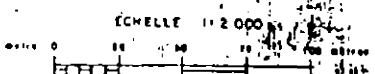


Figure 2

PARAMÈTRES TROUVÉS EN CONCENTRATION SUPÉRIEURE AUX CRITÈRES B OU C	FRÉQUENCE D'APPARITION DANS LA ZONE CONTAMINÉE
1. <u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques</u> - naphthalène - anthracène - fluoranthène - phénanthrène - benzo (a) anthracène - pyrène - benzo (a) pyrène - dibenzo (a,h) anthracène	51%
2. <u>Biphényles polychlorés</u> - biphényles polychlorés	24%
3. <u>Composés phénoliques</u> - phénol - pentachlorophénol - 2,4-diméthylphénol - 4-chloro 3-méthyl 1-phénol	22%
4. <u>Hydrocarbure aliphatique halogéné</u> - dichlorométhane.	15%
5. <u>Hydrocarbures aromatiques monocycliques</u> - benzène - éthylbenzène - 1,3,5 triméthyl benzène - xylènes - toluène	8%
6. <u>Phtalates</u> - di-n-butyl phtalate - di-n-octyl phtalate - bis (2-éthylhexyl) phtalate - butyl benzyl phtalate	4%
7. <u>Hydrocarbures aromatiques polycycliques halogènes</u> - 2-chloronaphthalène	2%

CHAPITRE 4

Vu les nombreux intervenants, ce dossier nécessitait un effort de coordination. Ce chapitre décrit succinctement les divers comités qui ont joué un rôle dans l'histoire de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle.

RAPPORTS DES COMITÉS

Les chapitres sur les études techniques et les interventions légales donnent un aperçu objectif du dossier.

Le chapitre 2 sur les diverses interventions en santé publique tente déjà de décrire certains aleas mais pour mieux suivre toutes les péripéties il faut consulter les nombreux rapports de réunion des comités.

Les dix rapports d'avancement (du 25 juillet 1985 au 2 octobre 1985) de R. Perrier constituent la "Bible" et décrivent admirablement bien tout le déroulement du dossier. Il est très regrettable que cette démarche n'ait pu être poursuivie.

Les comptes rendus du comité de coordination et du comité directeur sont aussi des sources importantes d'information. Vu la multiplicité des intervenants, ce mécanisme de coordination était primordial.

Figure 3

- COMITÉ DE COORDINATION

Le mandat du comité de coordination est le suivant:

1. Faire évaluer les impacts sur la santé des citoyens construits sur ce lieu ou à proximité de ce lieu par la présence de contaminants dans l'eau, l'air ou le sol.
2. S'assurer de la protection en tout temps de la santé publique si elle risque d'être menacée de quelque façon par la présence des déchets dangereux dans ce lieu.
3. Faire évaluer les impacts sur l'environnement des déchets dangereux présents dans ce lieu.
4. Identifier les dispositions législatives sur lesquelles se fonderont le plus d'interventions qui seront mises de l'avant.

5. S'assurer de la réalisation de toutes les études techniques requises en vue de prise de décision notamment en ce qui concerne la protection de la santé, la gestion des immeubles, les relations avec les citoyens concernés et la réalisation de mesures correctrices.
6. S'assurer de la réalisation de toutes les mesures correctrices requises.

Membres:

Représentants de:

MENVIQ
 Ministère des Affaires municipales
 Ville de LaSalle
 Ministère des Affaires sociales
 Centre de toxicologie du Québec
 Département de santé communautaire de Verdun

Réunions: 11 (du 26 juin 1985 au 5 décembre 1985)

Figure 4
 Annexe R-2

- COMITÉ DIRECTEUR

Membres:

Maire de Ville de LaSalle
 Sous-Ministre du MENVIQ
 Directeur de la Protection civile

Réunions: 10 (du 19 juillet 1985 au 6 décembre 1985)

Figure 4
 Annexe R-3

- COMITÉ D'HÉBERGEMENT

Membres:

Représentants de:

Ville de LaSalle
 Office municipal d'habitation de LaSalle
 Protection civile
 Société d'Habitation du Québec

Réunions: 3 (11 juillet 1985 au 13 septembre 1985)

Figure 4
 Annexe R-4

- GROUPE SANTÉ

(voir chapitre 2)

Figure 4
 Annexe S-2

- GROUPE DE TRAVAIL - études techniques

Membres:

Représentants de:

MENVIQ
Ville de LaSalle
DSC Verdun

Réunions: 2 (17 et 26 juillet 1985)

Figure 4
Annexe R-5

- COMITÉ DE CONSULTATION

Membres:

Représentants de:

MENVIQ
Bureau de la protection civile
DSC de Verdun
Firme Marsan
Ville de LaSalle

Réunions: 2 (12 et 26 juin 1986)

Annexe R-6

- COMITÉ DE COORDINATION

Membres:

Représentants de:

Ville de LaSalle
Firme Marsan

Réunions: 1 (17 juin 1986)

Annexe R-7

- COMITÉ SUR LE PLAN D'INTERVENTION PARIS
Qualité de l'air

Membres:

Représentants de:

MENVIQ
Ville de LaSalle
DSC de Verdun
Centre de toxicologie du Québec
Protection civile
CUM
Urgence-Santé

Réunions: 2 (18 juin 1986, 2 juillet 1986)

Annexe R-8

RÉUNIONS DE CHANTIER

Membres:

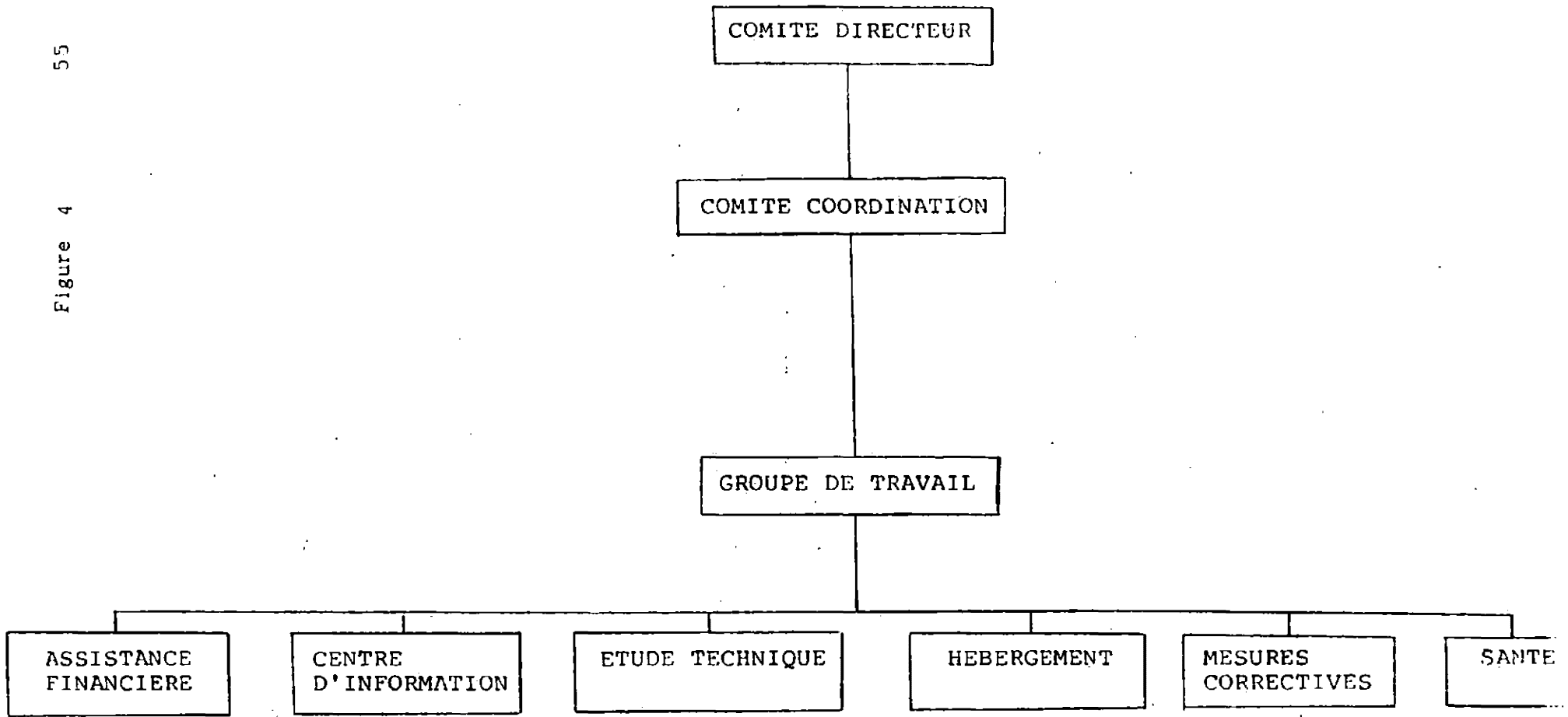
Représentants de:
Ville de LaSalle
Firme A. Marsan

Réunions: 19 (23 mai au 26 septembre 1986)

Annexe R-9

INTERVENANTS

- FEDERAL: Député du Comté
Santé et Bien-Etre Social, Canada
Environnement Canada
- PROVINCIAL: Députés de comtés
Ministère de la santé et des services sociaux
Ministère de l'Environnement
Ministère des Affaires municipales
Ministère de la Justice (Bureau de la Protection civile)
Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail
Centre de Toxicologie du Québec
- REGIONAL: Communauté urbaine de Montréal
Conseil régional de la santé et des services sociaux,
Montréal métropolitain (Urgence-santé)
Département de santé communautaire de Verdun
- MUNICIPAL: Ville de LaSalle
Ville de Montréal
- UNIVERSITAIRE: Université de Montréal
Université Laval
Université McGill
Institut Armand Frappier
- GROUPE DE CITOYENS: Société pour vaincre la pollution
Arrêt
- AUTRES: Module LaSalle (Pré-CLSC)
Laboratoires spécialisés (Foratek-Novalab)
André Marsan et Associés
Entrepreneurs



CHAPITRE 5

Ce chapitre décrit les diverses interventions d'aspect légal ou officiel (loi, règlements, décrets, résolutions) concernant l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle (1985-1986)

INTERVENTIONS D'ASPECT LÉGAL OU OFFICIEL

Figure 5

1985

- 4 septembre 1985 - décret 1808-85
Dépotoir municipal de Ville de LaSalle
Mesures d'urgence

Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de l'ordre de 500 000\$ pour la réalisation de différentes études techniques et pour l'hébergement temporaire de certains résidents. Le décret gouvernemental prévoit que l'aide financière requise ultérieurement pour les travaux de restauration devra faire l'objet d'une demande subséquente au dépôt du plan de restauration du site contaminé.

Annexe L-1

- Règlement sur les déchets dangereux - 15 octobre 1985
(Loi sur la Qualité de l'Environnement)

Annexe L-2

- 11 novembre 1985 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (1582)

Dans cette résolution la Ville de LaSalle accepte d'être le maître d'oeuvre d'un projet de décontamination et d'implantation d'un lieu d'élimination pour l'enfouissement sécuritaire sur son territoire et est consentante à défrayer une somme de 675 000\$ sur le coût total des travaux qui s'élève approximativement à 7 655 000\$.

Annexe L-3

- 11 novembre 1985 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle.

Dans cette résolution Ville de LaSalle accepte la soumission de la firme André Marsan pour la gérance des travaux de restauration de l'ancien dépotoir le tout conditionnel à l'obtention de l'aide financière du gouvernement du Québec.

1986

- 27 janvier 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-99).

Dans cette résolution Ville de LaSalle accepte de faire l'acquisition de 8 propriétés qui doivent être démolies au coût de 1 060 688\$.

On notera que cette décision de la Ville a été faite en fonction d'engagements antérieurs des responsables du dossier (provincial et municipal) et qu'à cette date la décision du nouveau ministre de l'environnement était encore inconnue.

Annexe L-3

- 24 février 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-222).

Cette résolution vient compléter les offres d'achat qu'on retrouve dans la résolution du 27 janvier 1986.

Annexe L-3

- 9 avril 1986 - décret 429-86

Concernant une demande d'aide financière et de soustraction aux études d'impact, relativement au sinistre et à la catastrophe appréhendée que constitue l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle.

Annexe L-4

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-644).

Dans cette résolution la Ville accepte de se conformer aux conditions énumérées dans le décret 429-86 du Gouvernement du Québec.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-645).

Conformément au décret 429-86 Ville de LaSalle demande au ministère de la Santé et des Services sociaux de prendre les mesures requises pour protéger la santé de la population et d'informer la population des mesures prises.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-646).

Dans cette résolution la Ville accepte la soumission de la firme L.A. Hébert au coût de 2 085 675\$ pour les travaux de restauration.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-647).

Dans cette résolution la Ville accepte de faire l'acquisition de 9 propriétés.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolutions du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-648, 649, 656).

Dans cette résolution la Ville accepte de payer des indemnités aux propriétaires et aux locataires qui devront être évacués de leur logement de façon permanente ou temporaire.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-651).

Dans cette résolution la Ville accepte les coûts relatifs au déplacement temporaire du réseau de l'Hydro-Québec.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-652).

Dans cette résolution la Ville engage La Société d'Ingénierie Cartier pour la représenter durant les travaux d'excavation et de restauration.

Annexe L-3

- 15 mai 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-653).

Dans cette résolution la Ville accepte de respecter les conditions relatives à la soustraction de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Annexe L-3

- 2 juin 1986 - résolutions du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-757, 758, 759).

Il s'agit d'avis de motions en vue de projets de règlements décrétant les travaux de décontamination, de restauration, d'entreposage, les secteurs contigus et une servitude temporaire.

Annexe L-3

- 6 juin 1986 - projet de loi 90 (sanction)
Loi concernant la Ville de LaSalle

Dans cette loi le Parlement du Québec décrète ce qui suit:

"La Ville est autorisée à exécuter sur les immeubles décrits en annexe les travaux de décontamination, de restauration, d'entreposage et d'enfouissement requis pour protéger la santé et assurer la sécurité publique.

Elle est aussi autorisée à acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation ces immeubles et les servitudes nécessaires à l'exécution de ces travaux."

Annexe L-3

- 9 juin 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-793).

Dans cette résolution la Ville autorise la signature d'une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement.

Annexe L-3

- 9 juin 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-794).

On autorise de louer un local pour le bureau de PARIS sur le site.

Annexe L-3

- 9 juin 1986 - résolutions du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-799, 800, 801).

Dans cette résolution la Ville adopte les règlements 1986, 1987, 1988 concernant les travaux de décontamination et de restauration; les secteurs contigus et une servitude.

Annexe L-3

- 23 juin 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-920).

Dans cette résolution la Ville, sur recommandation du Ministère de la Santé et des Services sociaux, nomme le DSC-Verdun à titre d'institution responsable de la protection de la santé et de la sécurité des résidents du secteur touché par la décontamination du site de l'ancien dépotoir de LaSalle.

Annexe L-3

- 23 juin 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-917)

Dans cette résolution la Ville autorise un emprunt de 6 500 000\$ en vertu du règlement 1986.

Annexe L-3

- 10 novembre 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1531)

Dans cette résolution, la Ville retient les services de Chait, Salomon, pour soutien juridique des propriétaires expropriés ou relocalisés dans l'Opération P.A.R.I.S.

Annexe L-3

- 10 novembre 1986 - résolutions du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1481, 86-1482).

Dans ces résolutions, la Ville remercie les autorités du Cegep André-Laurendeau et particulièrement le directeur général pour leur collaboration dans le dossier PARIS.

Annexe L-3

- 10 novembre 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1483).

Dans cette résolution, la Ville souligne le civisme, la très grande compréhension et la collaboration des citoyens du secteur des rues Bouvier, Bélec et Sylvestre et les remercie.

Annexe L-3

- 24 novembre 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1596)

Dans cette résolution, la Ville radie le fonds de petite caisse de l'opération P.A.R.I.S.

Annexe L-3

- 24 novembre 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1600)

Dans cette résolution, la Ville approuve un règlement final concernant l'expropriation des lots 979/55 et 979/68 propriété de la Corporation Industrielle Gauthier Ltée.

Annexe L-3

- 8 décembre 1986 - Résolutions du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1686, 86-1687).

Dans ces résolutions, la Ville autorise la vente des propriétés aux 1096, 96A, 98 et aux 1100, 02, 02A Sylvestre qui n'ont pas été démolies, aux propriétaires antérieures de ces propriétés.

Annexe L-3

- 22 décembre 1986 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (86-1763)

Cette résolution rescinde la résolution 86-1687 du 8 décembre 1986.

Annexe L-3

1987

- 12 janvier 1987 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (87-6)

Cette résolution accepte la soumission pour l'achat de l'immeuble situé au 1092, 1094, 1094A rue Sylvestre.

- 26 janvier 1987 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (87-65)

Dans cette résolution, la Ville autorise la revente de la propriété au 1104, 1104A, 1106 rue Sylvestre.

- 26 janvier 1987 - résolution du Conseil municipal de Ville de LaSalle (87-68)

On présente un avis de motion pour un projet de règlement en vue de se procurer les sommes nécessaires pour les travaux de décontamination selon le décret 429-86.

INTERVENTIONS LEGALES

RESUME

PROVINCE

REGLEMENT SUR LES DECHETS DANGEREUX (JUIN 1985)

VILLE DE LASALLE

DECRET 1808-85 4 SEPTEMBRE 1985

DECRET 429-86 AVRIL 1986

PROJET DE LOI 190 - CONCERNANT VILLE DE LASALLE
SANCTIONNE LE 6 JUIN 1986

RESOLUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LASALLE
NOMBRE: 29 (du 11 novembre 1985 au 26 janvier 1987)

CHAPITRE 6

Ce chapitre est un répertoire de l'information transmise aux médias et aux citoyens du secteur.

INFORMATION AUX MEDIAS ET
AUX RÉSIDENTS

Dans un dossier de cette envergure, les informations prennent une importance majeure. Ce chapitre inventorie les diverses communications relatives au dossier de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle. On y retrouve notamment:

6.1 Une liste des Bulletins P.A.R.I.S. destinés à informer les citoyens.

Le Centre d'information P.A.R.I.S.

6.2 Les conférences de presse.

6.3 Les titres des articles de journaux:

6.3.1 Concernant le dépotoir de Ville de LaSalle

6.3.2 Concernant des dossiers connexes mais à l'extérieur de LaSalle

6.4 Les titres de certains articles de revues sur Ville de LaSalle.

6.5 Les titres des reportages des médias électroniques.

6.6 Autres informations.

6.1 - BULLETIN D'INFORMATION P.A.R.I.S.

LE BULLETIN P.A.R.I.S.

Bulletin no 1	juillet	1985
Bulletin no 2	23 juillet	1985
Bulletin no 3	1 août	1985
Bulletin no 4	8 août	1985
Bulletin no 6	22 août	1985
Bulletin no 7	29 août	1985
Bulletin no 8	5 septembre	1985
Bulletin no 9	septembre	1985
Bulletin no 10	19 septembre	1985
Bulletin no 11	3 octobre	1985
Bulletin no 12	17 octobre	1985
Bulletin no 13	24 octobre	1985
Bulletin no 14	31 octobre	1985
Bulletin no 15	7 novembre	1985
Bulletin no 16	21 novembre	1985
Bulletin no 17	5 décembre	1985
Bulletin spécial	20 décembre	1985
Bulletin no 18	30 mai	1986
Bulletin no 19	5 juin	1986
Bulletin no 20	18 juin	1986
Bulletin no 21	27 juin	1986
Bulletin no 22	11 juillet	1986
Bulletin no 23	18 juillet	1986
Bulletin no 24	24 juillet	1986
Bulletin no 25	1 août	1986
Bulletin spécial	14 août	1986
Bulletin no 26	25 septembre	1986
Bulletin no 27	25 septembre	1986

LE CENTRE D'INFORMATION P.A.R.I.S.

L'organisme vital en information pour les citoyens demeure le Centre d'Information P.A.R.I.S.

C'est à cet endroit que les citoyens pouvaient obtenir les renseignements et rencontrer les divers intervenants. Les rapports d'avancement de R. Perrier donnent un bon aperçu des diverses interventions en 1985.

On doit ici souligner l'apport de Réjeanne Houde, secrétaire, qui a été présente en 1985 et en 1986 et qui avec beaucoup de patience et de diplomatie a su répondre à plusieurs appréhensions de citoyens.

6.2 - CONFÉRENCES DE PRESSE ET RENCONTRES AVEC LES CITOYENS

Les conférences de presse et les rencontres avec les citoyens ont été les outils privilégiés d'information des citoyens du secteur et de la population. Le Docteur Michel Leduc, Maire de Ville de LaSalle, affirme que les citoyens du secteur doivent être les premiers informés de l'évolution du dossier mais la curiosité et l'insistance des journalistes ont quelquefois sapé cette approche sélective.

Figure 6

Dans un dossier si complexe où on retrouve de nombreux intervenants de divers paliers gouvernementaux et de diverses disciplines il importe qu'on élabore une stratégie d'information afin d'assurer la pertinence et la justesse de l'information et afin de désigner les porte-parole officiels.

L'encadrement de cette politique de l'information a été assumé avec beaucoup de compétence et de professionnalisme par le service des communications du Ministère de l'Environnement du Québec (1984-1985) et repris en 1986 par l'Unité de Relations avec la communauté de Ville de LaSalle.

Les porte-parole officiels ont été:

- Les Ministres de l'Environnement (A. Ouellette, C. Lincoln)
- Le Maire de Ville de LaSalle (Dr. M. Leduc)
- Le Directeur du GERLED (R. Perrier)
- le Groupe Santé (L. Champoux, A. Nantel)

Liste des rencontres avec les citoyens et des conférences de presse

11 décembre 1984 - Conférence de presse du Ministre de l'Environnement sur l'inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux sur le territoire de l'archipel de Montréal

11 juillet 1985 - Rencontre avec les citoyens du secteur pour confirmer la présence de déchets industriels toxiques dans le secteur de la rue Bouvier

12 juillet 1985 - Conférence de presse

1er octobre 1985 - Rencontre avec les citoyens pour les informer des résultats de la caractérisation et du plan de restauration.

30 avril 1986 - Rencontre avec les citoyens pour les informer sur la décision de restaurer l'ancien dépotoir de LaSalle

1er mai 1986 - Conférence de presse

30 mai 1986 - Conférence de presse

25 juin 1986 - Conférence de presse

7 juillet 1986 - Rencontre avec les citoyens

7 août 1986 - Conférence de presse

23 septembre 1986 - Rencontre avec les citoyens

Ajoutons que le Maire de Ville de LaSalle a répondu à de nombreuses questions des citoyens lors des assemblées statutaires du Conseil de Ville de LaSalle et lors d'une rencontre de quartier en avril 1986.

6.3 - ARTICLES DE JOURNAUX

6.3.1 Titres concernant le dépotoir de LaSalle

Figure 7

LE MESSAGER

29 octobre	1985	Les produits toxiques dans le secteur de la rue Bouvier. Les maisons peuvent encore échapper à la démolition
28 janvier	1986	Les déclarations d'un fonctionnaire suscitent la controverse. Produits toxiques: LaSalle dépense \$500,000 pour acquérir quatre duplex
28 janvier	1986	Voulez-vous acheter une maison à LaSalle
28 janvier	1986	Civil servant's comments stir up controversy. Toxic waste: LaSalle pays \$500,000. for duplexes
4 février	1986	One more at last minute/ Toxic waste: LaSalle finally purchases five duplexes
6 février	1986	Un autre cas a été ajouté à la dernière minute. Produits toxiques: LaSalle acquiert finalement cinq duplex.
11 février	1986	On Bouvier municipality refuses to purchase contaminated lot
18 février	1986	Sur la rue Bouvier la Ville refuse d'acquérir le terrain vague
25 février	1986	LaSalle stinks
4 mars	1986	Parrainés par la Société pour Vaincre la Pollution. Déchets toxiques: Un groupe de citoyens s'implique
4 mars	1986	Sponsored by Society to Overcome Pollution. Toxic waste: citizens decides to take action
8 avril	1986	Lettre aux citoyens
8 avril	1986	La nouvelle association ARRET est maintenant en fonction. Produits toxiques: nouveaux développements à venir

22 avril	1986	LaSalle fera connaître sa réponse cette semaine. Produits toxiques: Québec offre \$6.5 millions pour la décontamination
22 avril	1986	Toxic waste: Québec offers \$6.5 million for clean-up
22 avril	1986	Ils ont appris les nouveaux développements par les médias d'information. Dépotoir: les citoyens veulent être informés adéquatement
22 avril	1986	Heard of new development through media. Toxic dump: residents want to be adequately informed
29 avril	1986	Produits toxiques: règlement imminent entre LaSalle et le ministère
29 avril	1986	Toxic waste: settlement soon between LaSalle and Environment Department
29 avril	1986	Soirée Dialogue des quartiers 11 et 12. Produits toxiques: les citoyens ont crié leurs inquiétudes
29 avril	1986	Dialogue night in district 11 and 12. Toxic waste: residents express their concerns
6 mai	1986	Les citoyens doivent quitter leurs maisons d'ici le 1er juin. Dépotoir: 14 maisons devront être démolies
6 mai	1986	For three month period. Housing must be found for those to be relocated
6 mai	1986	Pour une période d'environ trois mois. On cherche des logements pour les personnes devant être relocalisées
6 mai	1986	Dump site: 14 houses to be demolished
6 mai	1986	Le nettoyage des sols contaminés. Mesures de sécurité sévères pendant les travaux

6 mai	1986	Clean-up of contaminated site. Work to be carried out under very severe security measures
6 mai	1986	Enlèvement des produits toxiques.. Lincoln explique les raisons qui ont retardé le dossier
6 mai	1986	Toxic waste removal. Minister Lincoln explains delay
10 mai	1986	LaSalle a besoin de 50 logements
13 mai	1986	Déchets toxiques: Ottawa pourrait faire sa part
13 mai	1986	Pour une période de trois à quatre mois. Recherche de logements
13 mai	1986	For three to four month period. Housing being sought
27 mai	1986	Projet de loi spécial adopté cette semaine à Québec. Produits toxiques: le plan de relocalisation va bon train
27 mai	1986	Toxic waste, hospital, access road and sports centre. Fortin updates major issues
27 mai	1986	Québec to adopt special bill this week. Toxic waste: relocation plan going well
27 mai	1986	Produits toxiques, hôpital, voie d'accès et centre sportif. Fortin fait le point sur quelques dossier majeurs
3 juin	1986	Le début des travaux remis au 9 juin. Produits toxiques: Mise au point du maire Leduc
3 juin	1986	Toxic waste: Mayor Leduc sets facts straight
10 juin	1986	Toxic waste: STOP studies situation and alerts population

10 juin	1986	Produits toxiques: la S.V.P. fait le point et lance un cri d'alarme
23 juin	1986	Produits toxiques. A.R.R.E.T. est mécontent
23 juin	1986	Déversement toxique dans les égouts de LaSalle et Saint-Henri
23 juin	1986	Toxic liquid poured into LaSalle and St. Henri sewer system
30 juin	1986	Ils dénoncent les odeurs désagréables et le manque de sécurité. Des citoyens du secteur contaminé sont inquiets
30 juin	1986	Residents of contaminated area very concerned
30 juin	1986	Une première du genre au Canada. Les véritables travaux de décontamination sont amorcés
30 juin	1986	A first in Canada. Actual decontamination operation now underway
7 juillet	1986	Les travaux se poursuivent normalement malgré les fortes odeurs. Décontamination: LaSalle obtient une injonction
7 juillet	1986	Work progressing satisfactorily in spite of heavy fumes. Décontamination: LaSalle obtains injunction
9 juillet	1986	Polyester sheeting to cover sediment in Canal
9 juillet	1986	Une "expérience" tentée par Parc Canada. Une immense toile de polyester pour recouvrir les déchets toxiques du Canal
14 juillet	1986	Former LaSalle dump site: Decontamination work worries everyone
14 juillet	1986	Nettoyage de l'ancien dépotoir. Ottawa fait sa part avec le TAGA-3000

14 juillet	1986	Former dump site clean-up. Ottawa doing its share with TAGA-3000
14 juillet	1986	L'ancien dépotoir de LaSalle. Les travaux de décontamination inquiètent les citoyens
14 juillet	1986	Travaux de décontamination. Le comité ARRET demande à la Ville de combler des lacunes
4 août	1986	Nouvelles de dernière heure. Le chantier de décontamination du dépotoir LaSalle
4 août	1986	Bulletin d'information au sujet des développements de l'excavation du dépotoir
4 août	1986	A minor aggravation which will not go away. LaSalle's former public dump
4 août	1986	Une petite peste qui n'en finit plus d'être impopulaire. L'ancien dépotoir public de Ville de LaSalle
4 août	1986	Ouverture de Sears
11 août	1986	Protective sheathing at storage site by August 18. Dump site: excavation of toxic waste completed
11 août	1986	Une toile protectrice sur le site d'entreposage à compter du 18. Dépotoir: l'excavation des produits toxiques se termine
8 septembre	1986	Après un purgatoire de quelques mois des citoyens relocalisés regagnent leur domicile
8 septembre	1986	After several months of exile relocated residents return home
29 septembre	1986	Ancien dépotoir de produits toxiques. La Ville et les citoyens célèbrent la fin des travaux... jusqu'au printemps prochain

18 août	1986	Le dépotoir LaSalle. Analyse synthèse de tout le dossier.
5 janvier	1987	1986: une année très fertile en émotions
5 janvier	1987	1986: an emotion filled year

Annexe I-3

LA PRESSE

14 janvier	1986	LaSalle: on attend l'aide de Québec pour assainir l'ancien dépotoir
23 janvier	1986	Achat de duplex construits sur le site d'un ex-dépotoir de déchets toxiques. LaSalle aurait agi trop vite, dit le ministère
25 janvier	1986	Le Maire de LaSalle rabroue un conseiller du ministre Lincoln
21 avril	1986	Maisons construites sur un ancien dépotoir. Les résidents pressent Québec et LaSalle d'agir.
1er mai	1986	Construites sur un ancien dépotoir contaminé. \$7 millions pour démonter 14 propriétés à LaSalle
1er mai	1986	Des citoyens veulent faire évacuer le quartier LaSalle
28 mai	1986	Des familles de LaSalle refusent d'être évacuées.
30 mai	1986	Construction. Les syndiqués ripostent: grève lundi & mardi
4 juin	1986	Cri d'alarme de SVP. Le nettoyage du dépotoir de LaSalle met en danger l'eau de Montréal.
8 juin	1986	Le transport du sol contaminé est terminé à l'ancien dépotoir de LaSalle
11 juin	1986	Les terrains contaminés de LaSalle ne menacent pas l'aqueduc
18 juin	1986	Ancien dépotoir de LaSalle Coke. Deux propriétaires rejettent les offres de relocalisation faites par la ville.
26 juin	1986	Les plus importants du genre au Canada. LaSalle: les travaux de décontamination débutent.

9 juillet	1986	Huit duplex déjà démolis. 30 p. cent des déchets toxiques ont été retirés du dépotoir de LaSalle.
16 juillet	1986	LaSalle: la montagne de terre contaminée sème l'inquiétude.
11 décembre	1986	Appel d'offres. Vente des immeubles situés sur la rue Sylvestre. Annexe I-3

THE GAZETTE

21 avril	1986	LaSalle citizens fear harm from toxic-waste dump
1er mai	1986	LaSalle residents have month to move. Toxic-dump cleanup bill: \$8.3 million.
3 mai	1986	LaSalle residents want total evacuation in toxic-waste cleanup area
27 mai	1986	LaSalle evacuees refusing to leave
28 mai	1986	Grace period for LaSalle's evacuees
31 mai	1986	Woman asks for move in LaSalle cleanup
4 juin	1986	Test shows toxic wastes approaching aqueduct
10 juin	1986	Toxic dump work begins
11 juin	1986	Five residents defy LaSalle evacuation
13 juin	1986	LaSalle to expropriate temporary waste site
26 juin	1986	Toxic-waste cleanup may force relocation of 225 LaSalle residents.
5 juillet	1986	Stink drives LaSalle war vets to drink - elsewhere
8 juillet	1986	Waste cleanup alarms citizens
17 juillet	1986	Ville Emard residents dont want toxic storage
8 août	1986	Toxic cleanup ahead of schedule
12 août	1986	Toxic waste not a danger residents told
22 août	1986	Residents in dust-up with powder plant

LE DEVOIR

5 mars	1986	Québec creusera une tranchée pour éviter la contamination de l'aqueduc de Montréal.
10 avril	1986	La norme sur les BPC est jugée "inapplicable". Québec s'apprête à modifier son règlement sur les produits dangereux.
2 mai	1986	LaSalle: Lincoln écarte ses réticences et opte pour le "moindre risque".
31 mai	1986	LaSalle Coke: la Ville n'hésitera pas à exproprier pour procéder à l'enfouissement des déchets toxiques.
4 juin	1986	Des produits toxiques près du canal de l'aqueduc de Montréal.
16 juin	1986	Débrayage général et illimité des ouvriers de la construction. Québec ne restera pas les bras croisés.
8 août	1986	LaSalle abrite le premier dépotoir toxique urbain.
24 novembre	1986	Québec identifie des micropolluants dans l'eau potable
28 novembre	1986	Dorénavant, l'Environnement vérifiera les tuyaux des aqueducs.

JOURNAL DE MONTRÉAL

24 janvier	1986	Duplex à LaSalle. Controverse sur les terrains contaminés.
21 avril	1986	Les "sinistrés" de LaSalle en ont marre
30 avril	1986	Maisons sur un dépotoir: cas réglé dès cet été
2 juin	1986	Pas de coupures pour les sinistrés de Ville LaSalle
4 juin	1986	Croisière à \$25 pour voir le Saint-Laurent pollué. La région de Montréal truffée de 65 sites d'enfouissement toxiques
6 juin	1986	Sols contaminés. Québec devrait légiférer bientôt
13 juin	1986	Un proprio de LaSalle évincé refuse de quitter les lieux
26 juin	1986	LaSalle. La résistance a été vaincue
1er juillet	1986	Décontamination. LaSalle ira devant la cour
4 juillet	1986	Injonction "de sûreté" demandée par LaSalle contre 4 ex-résidents de la rue Bélec
9 juillet	1986	Une décontamination problématique à LaSalle
19 juillet	1986	Mes prix "Citron". Autorités municipales de LaSalle
8 août	1986	Fin des travaux d'excavation au dépotoir de Ville LaSalle
25 août	1986	Des citoyens de Ville Emard accusent Domfer de polluer leur environnement

LA VOIX POPULAIRE

22 juillet	1986	Les résidants du nouveau Ville Emard alarmés. Des déchets toxiques entreposés à proximité du quartier
22 juillet	1986	Le nouveau Ville Emard a, comme "voisin" un site d'enfouissement de déchets toxiques
22 juillet	1986	Les résidants du nouveau Ville Emard alarmés. Des déchets toxiques entreposés à proximité du quartier
22 juillet	1986	Qui voudrait d'un site d'enfouissement de déchets toxiques comme voisin?
12 août	1986	L'opération décontamination de l'ex-dépotoir de LaSalle est terminée. La municipalité est soulagée
12 août	1986	Les résidants de Ville Emard sont amers. "Comment le maire Leduc peut-il qualifier cette opération de réussite?"
19 août	1986	Dossier du site contaminé de LaSalle Coke. Yvon Lamarre, Roma Hains et Claude Lanthier tentent "d'apaiser" les citoyens de Ville Emard

Annexe I-3

HABITABEC

Avril et mai 1986	Urgent besoin de 50 logements
-------------------	-------------------------------

Annexe I-3

6.3.2 Titres concernant dossiers connexes

LA PRESSE

9 octobre	1985	Un solvant fort toxique employé dans les buanderies du Québec. René Lavallée part en guerre contre le PERC
6 février	1986	La gestion des déchets industriels, au coeur du problème de l'environnement
14 février	1986	Accusés de méfaits pour avoir déversé des BPC sur une route
17 février	1986	Rimouski: pas plus de cancers qu'ailleurs
17 février	1986	Déraillement de fort Langley. On a frôlé la catastrophe environnementale
5 mars	1986	On trouve encore du DDT ou des BPC dans les aliments
5 mars	1986	La lutte à la pollution ne doit plus se faire en vase clos
7 mars	1986	Concentration de dioxine dépassant de 18600 fois la limite permise
8 avril	1986	Le bris d'une conduite provoque une avalanche d'eau et de pierres
20 mai	1986	Les eaux de baignade relèvent maintenant des municipalités
20 mai	1986	Entrevue avec Rémi Bujold. Toutes les décisions passent par le cabinet de Bourassa
21 mai	1986	Nappe de goudron à Rivière-des-Prairies. Le mystère entourant l'origine du polluant reste complet
22 mai	1986	Nappe de goudron à Rivière-des-Prairies. Montréal responsable du nettoyage des lieux

23 mai	1986	Vérification de la qualité des eaux de baignade. La décision de Québec ne coûtera rien aux municipalités, croit Bourbeau
23 mai	1986	Même les ours polaires sont victimes de la pollution
23 mai	1986	Rivière-des-Prairies. Des mesures de sécurité autour du "lac de goudron"
24 mai	1986	Contrôle des dépenses gouvernementales "vivre selon nos moyens" deux conceptions s'affrontent
25 mai	1986	60 familles évacuées à St-Hyacinthe
26 mai	1986	A Sainte-Rosalie la fuite d'ammoniac est colmatée, les résidants peuvent rentrer chez eux
27 mai	1986	La santé dentaire: comme une piètre business
27 mai	1986	Le pied du mont Saint-Hilaire sert de dépotoir
27 mai	1986	Rivière-des-Prairies. Analyses détaillées du goudron
28 mai	1986	Sidbec-Dosco. Un accident fait craindre des émissions radioactives
28 mai	1986	Aciérie Sidbec: aucun signe de radioactivité après l'accident
29 mai	1986	L'AQLPA s'inquiète du projet de loi sur l'environnement
29 mai	1986	Lac de goudron à Rivière-des-Prairies. Le RCM veut une enquête sur l'achat du terrain
29 mai	1986	65000 lavallois doivent faire bouillir leur eau
30 mai	1986	Problèmes d'eau à Laval: la situation s'améliore

30 mai	1986	Odeurs, nauséabondes la CUM poursuivra Shell en justice
31 mai	1986	Nouvel équipement ultra-moderne pour détecter les résidus toxiques
2 juin	1986	Incendie de Canning. Une trentaine de citoyens ne peuvent rentrer à la maison
4 juin	1986	Elèves intoxiqués par de l'insecticide
10 juin	1986	Déchets dangereux: 332 lieux dont 108 à Montréal
10 juin	1986	Le mazout dans la rivière l'Assomption: Arsenaux Canada paiera
28 juin	1986	Allergies: cauchemar de l'été
4 juillet	1986	A la CUM une campagne d'éradication de l'herbe à poux
9 juillet	1986	Fuites de BPC, rue Christophe-Columb. Personne ne court de danger
10 juillet	1986	Train de produits chimiques: Déraillement: 30000 évacués
10 juillet	1986	A Montréal-Est les boues puantes bientôt éliminées
17 juillet	1986	Les moustiques porteurs du virus de l'encéphalite se cachent-ils dans les vieux pneus
24 juillet	1986	Rivière-des-Prairies. Le terrain contaminé sera nettoyé avant la fin de l'été
31 juillet	1986	On assèche le canal de Lachine pour en retirer des milliers de tonnes de débris
1 août	1986	Besoin d'une voiture? il y a le canal Lachine
6 août	1986	Déversement de kérosène
27 août	1986	Une plage publique dès l'été prochain à Lachine

5 septembre	1986	Terrain contaminé de Rivière-des-Prairies. Québec donne 10 jours à la Ville pour entreprendre le nettoyage
10 septembre	1986	Des ratés dans le programme concernant l'environnement
16 septembre	1986	Les Montréalais ne feront pas les frais du nettoyage du "lac de goudron"
19 septembre	1986	Environnement-Québec obligera la ville à vider le lac de goudron
23 septembre	1986	Le "lac de goudron". L'ex-propritaire et la Ville en arrivent à une entente
18 octobre	1986	Déchets toxiques
18 octobre	1986	"Lac de goudron": les travaux commencent lundi
18 octobre	1986	La carrière Miron recevra des déchets jusqu'en l'an 2000. Le golf s'envole... en poussière
23 octobre	1986	Elimination des résidus d'hydrocarbures. Une première phase devrait être terminée le 21 novembre
2 décembre	1986	Les eaux souterraines de Napierville sont polluées par un produit toxique
18 décembre	1986	Les hydrocarbures de Rivière-des-Prairies
30 janvier	1987	Du liquide noirâtre et malodorant dans le sol autour et sous sa maison - pas question de confirmer par écrit qu'il n'y a pas de danger.

Annexe I-3

THE GAZETTE

5 mars	1986	Boat will tour St. Lawrence sewer dumps
5 mars	1986	Cause of those sniffles: Pollen output is soaring
7 mars	1986	U.S. agency finds high levels of toxic dioxin near Niagara River
7 mars	1986	Chop environment ministry: study
7 mars	1986	Powerful pesticide sprays anger suburban dwellers
21 mai	1986	Toxic chemicals found in polar bears: study
21 mai	1986	City faces oil cleanup bill of \$500,000
22 mai	1986	City knew land was contaminated: MCM
22 mai	1986	Why do we tell sick jokes after catastrophes?
23 mai	1986	City experts backed swap of oily land
26 mai	1986	St. Hyacinthe toxic-gas leak plugged
27 mai	1986	Families return after gas leak
2 juin	1986	N.S. evacuees return after chemical depot fire
4 juin	1986	MUC police investigating city trade for polluted land
4 juin	1986	Students sprayed with tree pesticide
10 juin	1986	Ex-detective to train pollution inspectors
28 juin	1986	Casual conversation causes family panic over PCBs

2 juillet	1986	Tar-pond cleanup planned
7 juillet	1986	Bow out on environment Ottawa told
7 juillet	1986	Pollution police join fight for environment
10 juillet	1986	50,000 may flee toxic cloud from derailed tanker car in Ohio
21 juillet	1986	Ontario rally protests toxic waste dump plan
31 juillet	1986	Clearing lock for restoration project. Diver drowns while working in canal
1er août	1986	Canal cleanup proceeds despite drowning
6 septembre	1986	Environment department orders city to clean up oil-soaked land
9 septembre	1986	City negligent in pollution cleanup: Doré
27 septembre	1986	Two firms agree to pay \$1 million for cleanup of oil-soaked land

Annexe I-3

LE DEVOIR

9 janvier	1986	Un cadeau empoisonné. Ultramar hérite des déchets dangereux de Gulf à Montréal
5 mars	1986	Un "net recul" affirme un avis juridique. Environnement et information: Lincoln se dit prêt à modifier son projet de loi
9 mars	1986	Déversement d'huile dans la rivière L'Assomption
9 mars	1986	Environnement. La loi 70, un net recul
8 mai	1986	LeSauteur est "réhabilité". Une MRC fait échouer un projet de la Consol
9 mai	1986	10 millions de pneus dans un dépôt illégal. Un incendie pourrait provoquer une catastrophe écologique
17 mai	1986	Des mandarins à contrat
21 mai	1986	On ignore toujours l'origine de la nappe polluante. Rivière-des-Prairies: Montréal veut refiler la note de nettoyage à l'ancien propriétaire
22 mai	1986	Ancienne carrière contaminée Montréal a accepté le terrain tel quel
22 mai	1986	Le "lac d'huile" de Rivière-des-Prairies. Un terrain rempli de métaux lourds toxiques
24 mai	1986	Québec veut restreindre l'accès à l'information sur les contaminants
24 mai	1986	La Ville doit creuser une tranchée pour freiner la progression de la nappe de "mélasse" toxique
26 mai	1986	Une fuite de gaz d'ammoniac force l'évacuation de 250 familles de Ste-Rosalie

26 mai	1986	Les vaches et le nucléaire
27 mai	1986	McMillan part en guerre contre les pollueurs
27 mai	1986	Environnement. Le CPQ demande à Lincoln de remplacer les normes par des objectifs
28 mai	1986	Rivière-des-Pourris
28 mai	1986	La nappe d'huile: Les inspecteurs n'avaient rien "vu" d'anormal
30 mai	1986	Environnement: coalition sans précédent
30 mai	1986	Selon un groupe d'experts. La chute du prix du pétrole ralentit les recherches en énergie de remplacement
2 juin	1986	Lincoln se dit prêt à réviser le projet de loi 70
4 juin	1986	La "nappe d'huile" de Rivière-des-Prairies: la CUM déclenche une enquête policière
4 juin	1986	Des agriculteurs brûlent des pneus en voulant protéger leurs cultures
4 juin	1986	Ils ont subi des tests sanguins. Une vingtaine d'écoliers sont victimes d'une "pluie" insecticide à Pierrefonds
19 juin	1986	Quand l'effet Tchernobyl se dissipe
3 juillet	1986	Plutôt que d'utiliser le BT (biologique) Québec décide de continuer de combattre la tordeuse au fénitrothion
22 juillet	1986	Environnement Québec attend le plan de décontamination de la carrière de R.-des-P.
7 août	1986	Selon le ministère de l'Environnement le sous-sol d'Habitat Anjou ne présente aucune toxicité

6 septembre	1986	La nappe de goudron: Montréal ne pourra respecter les délais fixés par Québec
17 septembre	1986	Malgré les négociations la nappe d'huile: Québec n'accordera aucun délai
18 septembre	1986	La nappe d'huile: une ultime négociation avant l'ordonnance de Québec
20 septembre	1986	Rivière-des-Prairies: les négociations entre Montréal et l'Environnement progressent
23 septembre	1986	Entente de principe sur le nettoyage de la carrière à R.-des-P.
24 septembre	1986	Esso prête à verser \$500,000 pour nettoyer "sa" nappe d'huile de Rivière-des-Prairies
25 septembre	1986	Contamination de la nappe d'huile de Rivière-des-Prairies. L'ancien proprio du terrain prêt à défrayer la moitié du coût des travaux de nettoyage
27 septembre	1986	Lincoln arrache un montant garanti de \$1.5 million pour nettoyer la nappe d'huile
8 octobre	1986	Un projet domiciliaire de \$30 millions sera érigé sur la "nappe d'huile". Rivière-des-Prairies: Montréal arrache un engagement financier de Québec
9 octobre	1986	Lincoln songe à déclencher une enquête pour retracer les autres résidus de raffinage
9 octobre	1986	"Lac de goudron": des travaux bientôt?

JOURNAL DE MONTRÉAL

26 juin	1986	La fuite d'ammoniaque a été colmatée à Sainte-Rosalie
4 juin	1986	Epais nuage de fumée causé par un feu de pneus
15 juin	1986	Déversement toxique dans les égouts de LaSalle et Saint-Henri
31 juillet	1986	Dépollution du canal Lachine. Un plongeur se noie

Annexe I-3

LE MESSAGER DE LACHINE

16 juillet	1986	Lachine nettoie le petit canal
------------	------	--------------------------------

Annexe I-3

6.4 - ARTICLES DE REVUES

Le CHOC toxique

"On a confié les déchets dangereux à des innocents qui ne savent même pas épeler pollution! Le Québec est littéralement miné..."

Georges-Hébert Germain, ACTUALITE, février 1985, pages 52 à 57

Les déchets toxiques HORS-LA-LOI

Il y a des règlements qui régissent le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets toxiques. Mais sont-ils suffisants? Et surtout, comment être certain qu'ils sont respectés?

Marc Sévigny, JUSTICE, avril 1986, pages 22 à 26

STRESS TOXIQUE à LaSalle

En matière d'environnement, les sites de déchets toxiques demeurent l'un des principaux problèmes au Québec. A LaSalle, les citoyens d'un quartier où existait autrefois un dépotoir et où auraient été déversés des déchets industriels vivent le "stress toxique" et demandent au nouveau gouvernement libéral d'agir sans délai à cet égard

Magali Marc, FORET CONSERVATION, mai 1986, pages 11 à 13

Annexe I-4

DIVERS ARTICLES

Storing up trouble... Hazardous waste

National Geographic, March 1985, pages 319- à 351

The poisoning of America '85

Toxic waste - a problem that cannot be buried

Time, 14 octobre 1985, pages 64 à 80

Anenxe I-4

6.5 - REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE

Suite aux conférences de presse, plusieurs intervenants ont donné des entrevues aux journalistes de la télévision et de la radio mais le Docteur Michel Leduc, Maire de Ville de LaSalle a été la figure de proue.

Une revue de presse électronique aurait été utile pour inventorier les diverses interventions mais malheureusement cette information ne semble pas avoir été recueillie. Un exemple de revue de presse apparaît à la fin de ce chapitre.

A compléter:

A. Dubuc?

G. Lawrence?

Figure 8

Annexe I-7

6.6 - AUTRE INFORMATION

Le DSC adresse aux médecins du territoire un dossier résumant la situation en juillet 1985.

Annexe I-6

Le 12 juillet 1985

Le ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Adrien Ouellette, et le maire de Ville de LaSalle, monsieur Michel Leduc, ont révélé l'existence de déchets toxiques dans le sol d'un quartier habité de Ville de LaSalle et annoncé qu'un plan d'intervention est déjà en place.

Le Gouvernement s'est d'ailleurs engagé à mettre les ressources financières nécessaires pour solutionner définitivement le problème.

— • —

Cependant, une fois qu'il devient nécessaire de divulguer ne serait-ce que l'existence possible d'un site contaminé à proximité d'une zone habitée, le processus devient irréversible et l'on se doit d'impliquer tous les intervenants concernés.

Le processus de consultation et d'information ayant été amorcé avec la population, il serait catastrophique de procéder à une prise de décision sans impliquer les divers intervenants concernés. Les impacts négatifs sur le plan psycho-social ne sont pas négligeables et doivent être pris en considération au simple point de vue de la santé publique.

Figure 7

COMMUNICATION

1- CONFERENCES DE PRESSE

1985: 2

1986: 4

2- RENCONTRES AVEC LES CITOYENS:

1985: 2

Centre d'information PARIS

1986: 5

+ Assemblée du Conseil municipal
(2 fois par mois).

+ Centre d'information PARIS

3- BULLETINS PARIS

27

Figure 7

COMMUNICATION (SUITE)

4- ARTICLES DE PRESSE CONCERNANT VILLE DE LASALLE (1986)

LE MESSENGER DE LASALLE	67
THE GAZETTE	17
LA PRESSE	16
JOURNAL DE MONTREAL	14
LE DEVOIR	9
LA VOIX POPULAIRE	7
HABITABEC	1

5- ARTICLES DE PRESSE CONCERNANT AUTRES SITES (RIVIERE-DES-PRAIRIES, LAVAL, ANJOU, PTE-ST-CHARLES (SHERWIN-WILLIAM)) OU SUJETS CONNEXES (PRODUITS TOXIQUES)(1986)

LA PRESSE	56
LE DEVOIR	39
THE GAZETTE	27
JOURNAL DE MONTREAL	4
MESSAGER DE LACHINE	1

6- ARTICLES DE REVUES

LASALLE	3
---------	---

Commission
de la santé
et de la sécurité
du travail

Direction
des communications
Montréal (514) 873-7545

REVUE DE PRESSE

SEMAINE DU 26 MAI 1986

Table des matières

page

1) -	REVUE DE PRESSE ELECTRONIQUE	1 à 3
2) -	CSST-FINANCE	4
3) -	CSST-LIVAC	5 à 6
4) -	ACCIDENT DU TRAVAIL	7 à 14
5) -	SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL	15 à 16
6) -	DIVERS	17 à 20
7) -	REGIONS	21 à 33

REVUE DE PRESSE: SEMAINE DU 26 mai 1986

PAGE: 1

RUBRIQUE: REVUE DE PRESSE ELECTRONIQUE

Mardi 27 mai 1986.

CBFT	18 H	Enquête sur l'explosion à l'usine Sidbec Dosco.
	Sidbec	
CFTM	18 H	Même sujet. Entrevue: D. Bastien G. Monette
CJAD	17 H	Retour à la normal chez Sidbec Dosco
CFCF	midi	Accident à la Sidbec Dosco. Emanations radioactives. Pas de blessé.
CBMT	18 H	Même sujet
CFTV	18 H	Même sujet
CKVL	7 H 55	Une explosion provoque des coulées de matières radioactives chez Sidbec Dosco.
CBF	8 H	A Contrecoeur, on évalue le taux de radioactivité chez Sidbec Dosco suite à une explosion.
CBF	7 H	Même sujet Entrevue: Dr. André Bertaroch
CKAC	7 H 15	Même sujet.

AFFAIRES PUBLIQUES

	16 H 55	Montréal Express. Un homme meurt lorsque frappé par une pierre provenant d'un dynamitage à Ste-Julie. Entrevue: Monsieur Lelech, un voisin. Enquête de la municipalité et de la CSST - 4 mn.
CJMS	12 H 52	Journal du midi. Même sujet.

REVUE DE PRESSE: SEMAINE DU 26 mai 1986

PAGE: 4

RUBRIQUE: REVUE DE PRESSE ELECTRONIQUE

Vendredi 23 mai 1986

CKJM	Midi	Conférence sur la sécurité au travail Position du CPQ La loi 42.
------	------	--

Lundi 26 mai 1986

CBF	17 H 30	Explosion à l'usine Sidbec Dosco à Contrecoeur.
-----	---------	--

CBFT	18 H	Même sujet.
------	------	-------------

CFTM	23 H	Même sujet.
------	------	-------------

CBFT	22 H	Même sujet. Entrevue: R. Lévesque F. Bastanash.
------	------	---

Affaires publiques

CBF	9 H 20	Tout compte fait. La loi LIVAC administrée par la CSST. 10 mn.
-----	--------	--

REVUE DE PRESSE: SEMAINE DU 26 mai 1986.

PAGE: 3

RUBRIQUE: REVUE DE PRESSE ELECTRONIQUE

Mercredi 28 mai 1986.

CFCF 12 H Test de compétence pour les gardiens de sécurité des aéroports du Canada.

CFTM 18 H Enquête sur la mort d'un homme tué par une roche lors d'un dynamitage à Ste-Julie.
Entrevue: Nantel et Leduc de la CSST.

CKVL 10 H 55 Ste-Julie: l'épouse de l'homme tué par une pierre ira en cours.
La CSST enquête.

CJMS 7 H 30 Même sujet.

CKAC 7 H 15 Même sujet.

CBF 7 H 30 Même sujet.

Nouvelles TVA 23 H Enquête sur la mort d'un résidant de Ste-Julie, tué par une pierre.
Entrevue: Nantel et Leduc de la CSST.

AFFAIRES PUBLIQUES

CBM 17 H 51 Home run
Un homme meurt lorsque frappé par une pierre émanant d'un dynamitage.
Entrevue: M. Nantel, directeur du Service prévention-inspection de la CSST
4 mn.

CKVL 17 H 40 La Filière.
Mort accidentelle à Ste-Julie
Entrevue: M. Savaria, maire de Ste-Julie
4 mn.

CBF 15 H 47 A votre service.
Défense des droits des accidentés du travail et de l'automobile du Québec.
Entrevue: M. Vermet, président fondateur du groupe Dataq.
5 mn.

CHAPITRE 7ASPECTS FINANCIERS

Coûts reliés à l'investigation et à la caractérisation
Coûts reliés aux relocalisations et à la démolition des maisons

Figure 9

Coûts reliés aux travaux de restauration

Administration

Consultants

etc.

A compléter:

R. Barbeau?

G. Lemay?

RELOCALISATION : 1986

NOMBRE DE PERSONNES RELOCALISEES:

de façon temporaire: 65

de façon permanente: 90

Total : 155

NOMBRE DE FAMILLES RELOCALISEES:

de façon temporaire: 24

de façon permanente: 34

Total : 58

CHAPITRE 8

La deuxième phase des travaux de restauration: l'enfouissement des déchets toxiques.

Cartes 4 et 5

A compléter:

A. Traversy?

EPILOGUE

A rédiger:

M. Leduc?

R. Perrier?

A. Nantel?

BIBLIOGRAPHIE

- BAEDER, Donald L. Analysis and risk assessment: Key to effective handling of hazardous waste sites. Risk assessment at hazardous waste sites. American Chemical Society, 33-44, 1982.
- BROWN, Stephen L. Quantitative risk assessment of environmental hazards. Annual Review of Public Health 6, 247-67, 1985.
- ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY. Management of uncontrolled hazardous waste sites. U.S. Library of Congress, 1980.
- FERM, Ronny. Teckomatorp, Sweden. Waste problems from the perspective of a manufacture industry. Hazardous waste disposal: Assessing the problem. J.H. Highland editor. Ann Arbor Science, 31-58, 1982.
- HARRIS, Jeffrey S. Toxic waste uproar: A community history. J. of Public Health Policy, 181-201, June 1983.
- KATES, R.W. Risk assessment of environmental hazard. Scope 8. John Wiley & Sons, 1978.
- LEVINE, Adeline Gordon. Love Canal: Science, Politics, and People. Lexington Books, 1982.
- O.C.D.E. Décharges "points noirs" de déchets dangereux. Rapport d'une réunion d'experts, 1983.
- SANGSTER, B. et H. COHEN. Medical aspects of environmental pollution. A paraître dans: Clinical Toxicology.
- DUSSAULT F.P. & SAVOIE J.-Y.. La surveillance biologique des travailleurs exposés aux contaminants chimiques.
- G.C.A. Corp., the Love Canal monitoring programm Vol. 1, final report, July 1983.
- 1982 Hazardous Material Spills Conference Proceedings, April 19-22, 1982 Milwaukee, Wisconsin.

- King N. CHUL, Lettre du 24 avril 1985 à Messieurs Jacques Rodrigue et René Robitaille, Division des substances dangereuses, Ministère de l'Environnement
- KUFS & al, J.R.B. Associates Inc. The groundwater monitoring programm at Love Canal, 1983.
- NIOSH, Occupational Safety and Health Guidance Manual for Hazardous Waste Site Activities, Oct. 1985.
- N.Y. State Department of Environmental Conservation Safety Procedures for Hazardous Waste Remedial Works.
- STEWART, J.D., Ministry of the Environment: Occupational Health and Safety Recommendations for the further characterization of the old waste disposal site in Ville LaSalle presented by Soc. d'ingénierie Cartier Limitée, Juillet 1985.

Voir aussi Annexe T-1 à T-20

A compléter

LISTE DES ANNEXES

- S 1 Procès-verbaux - Comité consultatif
en santé environnementale - MAS
- S 2 Procès-verbaux - Groupe Santé
- S 3 Rapport des épidémiologistes
- S 4 Centre de référence du DSC de Verdun
Résultats des analyses
- S 5 Correspondance - Notes
- S 6 Document adressé à Mme T. Lavoie-Roux
Ministre de la Santé et des Services sociaux
- S 7 Correspondance - notes concernant
le plan d'intervention et d'évacuation
et la qualité de l'air
- S 8 Pétition des citoyens en vue
d'une évacuation préventive
- S 9 Règlementation sur la qualité de l'air
C.U.M.
MENVIQ
- S 10 Santé et sécurité du travail
- Rapports de l'inspecteur de la CSST
- Procès-verbal de la réunion du 18 juin 1986
- Correspondance
- Programme de prévention
- Programme de santé
- Document de travail, série 5: Sites de déchets
dangereux - CSST
- S 11 Rapport sur l'ancien dépotoir de déchets toxiques
adressé à R. Carignan, sous-ministre adjoint, Minis-
tère de la Santé et des Services sociaux, par
Dr. R. Cadieux, directeur, département de santé
communautaire, Centre hospitalier de Verdun, 12
novembre 1986
- Document de travail sur l'intervention du DSC
de Verdun en santé publique dans l'ancien dépotoir
de Ville de LaSalle
J.G. Bonnier, 17 octobre 1986

- S 12 Histoire de cas en santé environnementale: Dépotoir de déchets toxiques. Le cas de Ville de LaSalle
- Colloque - Formation en santé environnementale, ministère de la Santé et des Services sociaux, Ministère de l'environnement du Québec, 26-27 novembre 1986
- S 13 Documentation adressée aux médecins du territoire (voir I-6)
- S 14 Terrains contaminés - Pointe St-Charles

- T 1 Dossier GERLED
- Notes pour la présentation de l'inventaire des lieux d'élimination de déchets dangereux aux représentants des départements de santé communautaire
 - Notes pour la présentation de l'inventaire de lieux d'élimination de déchets dangereux sur le territoire de l'archipel de Montréal
 - Fiches de divers sites
MENVIQ, 11 décembre 1984
- T 2 Ancien dépotoir municipal de LaSalle
GERLED, Ministère de l'Environnement
Dossier no 06-09-06 - 26 novembre 1984
- T 3 Etude de caractérisation partielle de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
Devis technique sommaire
Ministère de l'Environnement
Direction des substances dangereuses
31 janvier 1985
- T 4 Résultats préliminaires de l'analyse de l'eau souterraine
MENVIQ, NOVALAB
1er mai 1985
- T 5 Etude de caractérisation partielle de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
MENVIQ, FORATEK International Inc.
Juin 1985
- T 6 Ancien dépotoir de LaSalle
Proposition d'une stratégie d'intervention
GERLED, MENVIQ - document de travail
25 juin 1985
- T 7 Ancien dépotoir de LaSalle
Bilan de la situation et stratégie d'intervention
GERLED, MENVIQ
25 juillet 1985
- Former LaSalle dump
Summary of situation and planification
GERLED, MENVIQ
25 juillet 1985

- T 8 Occupational Health and Safety Recommendations for the further characterization of the old Waste Disposal Site in la Ville de LaSalle
Société d'ingénierie Cartier - J. David Stewart
Juillet 1985
- T 9 Rapport de la mission aux Pays-Bas
M. Beaulieu - MENVIQ
R. Barbeau - Ville de LaSalle
- T 10 Etude de caractérisation -
ancien dépotoir de LaSalle
Points saillants
GERLED, MENVIQ
18 septembre 1985
- T 11 Rapport d'analyse des gaz contenus dans des piézomètres situés sur le terrain de l'ancien dépotoir de la Ville de LaSalle
C. Gonthier - Environnement Canada
Service de protection de l'environnement,
région du Québec
Mai 1985
- T 12 Etude de la qualité de l'air à l'intérieur des résidences construites sur le site de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
Environnement Canada - Service de la protection de l'environnement, région du Québec
- T 13 Campagne d'analyse de l'air ambiant et des échappements gazeux de puits - Ville de LaSalle
F.M. Benoit, division de la surveillance et des critères, Direction générale de la protection de la Santé, Santé et Bien-être social Canada
Août 1985
- T 14 Ancien dépotoir de Ville de LaSalle
Toxicité des principaux contaminants identifiés
A. Nantel - Groupe Santé
26 septembre 1985
- T 15 Document synthèse - opinion sur intervention
A. Nantel - Groupe Santé
6 février 1986
- T 16 Résultats de l'échantillonnage de l'air, coin Shevchenko et Bouvier, effectué à l'aide du TAGA 3000 du 26 juin 1986 au 4 août 1986.

- T 17 Rapports d'analyses du laboratoire de l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail au Québec sur la qualité de l'air sur le site des travaux (25 juin 1986 au 11 juillet 1986).
- T 18 Résultats d'analyse des particules en suspension. Ces analyses ont été effectuées du 27 juin au 14 août 1986
- T 19 Résultats des analyses de l'eau avant traitement et après traitement
- T 20 Résultats des analyses de sol durant la phase de restauration
- T 21 Résultats des analyses de l'eau au site d'entreposage

- R 1 Caractérisation et restauration du site
d'enfouissement des déchets
Ville de LaSalle - R. Perrier, MENVIQ
Rapports d'avancement
- R 2 Procès-verbaux - Comité de coordination
- R 3 Procès-verbaux - Comité directeur
- R 4 Procès-verbaux - Comité d'hébergement
- R 5 Procès-verbaux - Etudes techniques
- R 6 Procès-verbaux - Comité de consultation
- R 7 Procès-verbaux - Comité de coordination
- R 8 Procès-verbaux - Comité sur le plan d'intervention,
Qualité de l'air
- R 9 Procès-verbaux - réunions de chantier

- L 1 Décret 1808-85 - 4 septembre 1985
Dépotoir municipal de Ville de LaSalle
Mesures d'urgence
- L 2 Règlement sur les déchets dangereux
15 octobre 1985
Loi sur la qualité de l'environnement
- L 3 Résolutions du Conseil de Ville de LaSalle
- L 4 Décret 429-86 - 9 avril 1986
Concernant une demande d'aide financière et de
soustraction aux études d'impact relativement
au sinistre et à la catastrophe appréhendée
que constitue l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle

- I 1 P.A.R.I.S. - bulletins d'information
- I 2 Conférences de presse et rencontres
avec les citoyens
- I 3 Articles de journaux
LaSalle
Autres
- I 4 Articles de revues
LaSalle
Autres
- I 5 Réunion du Conseil de Ville de LaSalle
Notes
- I 6 Document d'information aux médecins
du territoire du DSC de Verdun
- I 7 Revue de presse électronique

- C 1 Carte des sites de déchets toxiques du Québec
S.V.P.
- C 2 Carte de l'ancien dépotoir de Ville de LaSalle
- C 3 Carte démontrant les bassins
de Gaz Métropolitain
- C 4 Cartes démontrant la localisation des piézomètres
- C 5 Carte indiquant la localisation des résidences
sur le site de l'ancien dépotoir et du périmètre
de sécurité
- C 6 Cartes - secteurs des travaux
- C 7 Carte du parcours vers le
site d'enfouissement
- C 8 Liste des résidents du secteur
selon les numéros civiques
- C 9 Cartes des secteurs de recensement
- C 10 Cartes diverses - Ville de LaSalle

CATALOGUE

Video

Photographies

Diapositives

Ce projet de réunir les documents visuels du dossier est peut-être ambitieux mais c'est un élément du dossier à ne pas négliger. Ce serait un "challenge" pour l'Unité des relations avec la communauté.

Ces documents sont:

- Video cassette
 - du MENVIQ et de Marsan

- Video cassettes
 - Service Protection des Incendies de Ville de LaSalle

- Photographies & diapositives
 - Bulletin PARIS
 - Prises par les divers intervenants

A titre d'exemple, je vous fournis la liste des photographies et des diapositives que je possède.

PHOTOGRAPHIES

- 8 juin Quartier Shevchenko/Bouvier avant les travaux.
Débuts de démolition des duplexes rue Bouvier
- 22 juin Excavation terrain de la Légion
Vue de la clôture entourant chantier & espace béant
Vue de la rue Shevchenko (terre)
Entrevue de Mme ... par CBC (anglais)
- 16 juillet Vue des travaux sur terrain de la Légion
Vue ouverture de la clôture de sécurité
Vue du pompage de l'eau
Vue du canal de drainage
- 17 juillet Remplissage du terrain de la Légion
Vue de la rue Shevchenko (boue)
Vue des camions
Vue générale du chantier d'excavation
+ fumée diesel
- 22 juillet Vue de l'excavation sur terrain du dépotoir
Vue excavation près des duplexes rue Sylvestre
Vue du remplissage des camions
Vue de l'opération de la pelle
Vue des barils récupérés
Vue du suintement près de Brault & Clément
Vue des émissions de fumée de diesel de la pelle
- 22 juillet Vue du terrain de l'ancien LaSalle Coke
Vue des cellules étanches déjà existantes
Vue des déchets divers sur le terrain
Vue du canal de drainage
- 6-7 août Vue de poussière sur Jean Chevalier
Vue du terrain rempli de l'ancien dépotoir
Vue de conférence de presse - journalistes
Vue du TAGA 3000 à l'intérieur
Vue du TAGA 3000 à l'extérieur
Vue du TAGA 3000 près du site d'entreposage
- 18 août Vue Couver-Plancher LaSalle
- 29 août Vue du site d'enfouissement

P 5006

Bonnier J.G.

AUTEUR

Exposé historique de l'ancien
cimetière municipal de ville de
Lasalle: 1984-1987 (document de
travail)

DATE	NUMERO DU LECTEUR	DATE	NUMERO DU LECTEUR
------	----------------------	------	----------------------

P 5006